PAX

37 - JANVIER 1959

ABBAYE DE LANDÉVENNEC

PAX nº 37 10º ANNÉE -JANVIER 1959

SOMMAIRE :

Chantez au Seigneur un cantique nouveau « A l'image du Fils de Dieu »	. 1
	3
L'Origine du pardon de Sainte Philomène à Landévennec	7
Histoire du Monastère de Landévennec En parcourant les Revues bretonnes	13
	17
La vie au monastère	22
Bibliographie	26
Amis de Landévennec	

PAX CHRONIQUE TRIMESTRIELLE DE L'ABBAYE

entre nos amis et notre monastère, leur permet de s'associei vie de notre communauté, s'efforce de les aider à bénéficiei cichesses de la doctrine monastique, de la spiritualité liturgi et du patrimoine chrétien de notre Bretagne.

rdinaire : 350 francs L'abonnement se renouvelle à la réception du n° de Janvier. H. GOUGAY, Abbaye Saint-Guénolé Landévennec (Finistère) C. C. P. 1145-34 Rennes

« CHANTEZ AU SEIGNEUR UN CANTIQUE NOUVEAU »

C'EST l'inscription que l'on pouvait lire, le 7 septembre à Landévennec, sur l'une des cloches qui allaient être bénites. Depuis lors, tout au long des jours et même au cœur de la nuit, sa voix incite le moine à ce cantique nouveau que Dieu a voulu faire monter du lann de s. Guénolé où sa louange s'était tue depuis près de deux

C'est l'invitation du Psaume que l'Eglise aime à nous faire entendre dans la nuit de Noël et que, au monastère, nous chanterons chaque jour de l'octave de cette fête, aux « grâces » qui suivent le repas. Noël, n'est-ce pas le Salut de Dieu apporté à notre terre? N'est-ce pas, dans le pardon, la lumière, la joie et la paix du Christ le renouveau des âmes et de toute la chrétienté? Les anges chantent dans le ciel. Nos églises résonnent de nos chants. Et des âmes et des communautés accordées au Christ qui renaît en elles, s'exhale un cantique nouveau qui va se fondre dans celui du ciel.

Ce sera l'expression des vœux que nous formons pour vous, amis lecteurs, au seuil du nouvel an. Car, à vrai dire, c'est là tout le sens, c'est là toute la grâce d'une nouvelle année.

Notre vie consisterait-elle donc à chanter et à toujours mieux chanter? Certain philosophe païen avait entrevu pareil idéal. « Je suis un être raisonnable : il me faut chanter Dieu, disait Epictète. Voilà mon métier et je le fais. C'est un rôle auquel je ne faillirai pas, autant qu'il sera en moi. Et je vous engage tous à chanter avec moi. Combien encore plus pressantes, et combien plus fondées les recommandations de l'Apôtre aux premières communautés chrétiennes : « En toute condition, soyez dans l'action de grâces. C'est la

volonté de Dieu sur vous dans le Christ Jésus... Récitez entre vous des psaumes, des hymnes, des cantiques inspirés. Chantez et célébrez le Seigneur de tout votre cœur. En tout temps et à tout propos, rendez grâce à Dieu le Père, au nom de Notre-Seigneur Jésus-

Christ ».

« Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Voici qui précise et caractérise la louange que Dieu attend de nous et dont la grâce nous rend capables. C'est Lui, Jésus, qui est le vrai et l'unique Chantre du Père. Il est son cantique vivant et éternel. Ce cantique, Il est venu le chanter sur la terre. Il veut continuer à le chanter parmi nous, avec nous et en nous. Et Il veut que nous le chantions tous ensemble, rassemblés dans sa divine charité. Car Dieu doit retrouver dans notre chant un écho de l'harmonie de ce cantique ineffable qu'Il se chante à Lui-même au sein de son éternelle Trinité.

Et cet idéal sublime, c'est au jour le jour, dans le concret de l'année qui vient, que nous allons le réaliser. De quoi sera fait notre chant? De l'accomplissement fidèle et vaillant de notre tâche quotidienne. De l'acceptation et de l'offrande joyeuse des soucis qui ne peuvent manquer. De l'élan inlassable avec lequel nous nous donnerons aux nôtres et à tous ceux que doit atteindre notre dévouement. Peut-être Dieu voudra-t-il y ajouter la note douloureuse de l'épreuve et de la souffrance. Ce qui est certain, c'est que la grâce nous sera toujours donnée qui nous rendra capables « d'offrir sans cesse à Dieu par le Christ un sacrifice de louange ».

Et la prière de l'Eglise et le chant des Psaumes viendront nous rappeler notre vocation à la louange et nous aider à toujours mieux l'apprécier et la vivre. Et l'Eucharistie, en nous faisant participer à la mort et à la résurrection du Christ, nous rassemblera dans son action de grâces, fera de nous tous ensemble un cantique vivant de louange à la gloire du Père. Cantique chaque jour nouveau, car chaque jour plus uni au cantique du Christ, chaque jour plus proche du cantique du ciel.

du cantique du ciel.

Puissions-nous répondre de notre mieux à l'invitation de notre cloche « Marie-Bernard », pour que se réalise le souhait formulé par sa sœur « Guen-Anna » : « Que votre louange, ô Seigneur, retentisse jusqu'aux extrémités du monde! »

LAUS TUA IN FINES TERRÆ.

LE PÉRE ABBÉ.

«A L'IMAGE DU FILS DE DIEU»

Rom. 8. 29

Noël! En ce jour, le monde s'ouvre à une nouvelle espérance, les hommes se sentent moins seuls: tous, nous avons le sentiment qu'un événement extraordinaire vient de se passer: « Noël, disait un enfant, c'est un peu de ciel qui descend sur la terre. » L'Incarnation du Verbe est avant tout la révélation de Dieu au monde: Nul n'a jamais vu Dieu, le Fils unique qui est dans le sein du Père, lui, l'a fait connaître. (Jo, 1, 18). Elle a aussi un autre aspect dont on voudrait ici aider à prendre conscience: en apportant au monde l'amour du Père, le Christ montre dans toute sa vie quelle réponse l'homme doit faire à ce don: une vie de fils.

Bien que de condition divine, Il est devenu semblable aux hommes et s'est comporté en homme. (Phil. 2, 7). Volontiers on se représente la vie humaine du Christ comme une existence sortant de l'ordinaire : à la vérité, le Christ est de la même pâte humaine que nous, il a passé par les situations qui sont nôtres, sa vie est tissée d'actions banales, mais accomplies avec un amour infini. La « vie cachée » de Jésus s'est écoulée certes dans un silence de prière et d'humilité, mais aussi dans les humbles tâches de chaque jour, et l'on pense au levain qui se mélange à la pâte pour la faire lever. (Mt, 13, 33). Ce n'est pas seulement la loi mosaïque que le Christ a observée jusqu'au plus petit point, mais il a voulu se soumettre en tout aux lois de la Providence.

Au matin de Noël, c'est « un nouveau-né emmaillotté » (Luc, 2, 7, 12), comme tous les nouveaux-nés des hommes. Il grandit en sagesse et en taille: les bergers ont trouvé un « nouveau-né » ; à Nazareth, c'est un « petit enfant » qui se développe (Luc, 2, 40) ; à douze ans, c'est « l'enfant » Jésus (Luc, 2, 43) ; à son adolescence, c'est « Jésus » (Luc, 2, 52). Il a appris à marcher, à parler ; il a joué avec les garçons de son âge ; il s'est formé au métier de charpentier, il a discuté avec les clients qui venaient lui passer leur commande, il a connu le souci des « fins de mois » pour l'entretien de sa Mêre et le siem.. Il a éprouve des émotions violentes et douloureuses : joie (Luc, 10, 21), admiration (Mt, 8, 10), indignation (Mt, 9, 30), crainte et effroi (Mt, 26, 37)... Son œur d'homme, a goûté les joies de l'amitié (Jo, 11, 5), souffert de la trahison des siens (Mt, 26, 40 ; Luc, 22, 48)... Oui, le Fils de Dieu a vraiment pris chair dans notre nature humaine, et combien de chrétiens, plus ou moins inconsciemment, mutilent cette humanité!

Et pourtant, dans le petit enfant de Bethléem et durant les 33 années de sa vie, il y a plus qu'un « fils d'homme », il y a le « Fils de Dieu ». Ses gestes sont des gestes humains mais c'est un Dieu qui les accomplit : ce bambin qui balbutie, c'est La Parole qui est auprès de Dieu (Jo, 1, 1) ; ce garçon qui s'amuse avec ses compagnons, c'est Celui auprès de qui seul nous trouvons la vraie joie, la joie même de Dieu (Jo, 15, 11) ; cet homme dont les mains sont durcies par le travail, c'est le Tout-Puissant par qui toutes choses ont été faites (Jo, 1, 3).

Ses contemporains, d'ailleurs, ne s'y sont pas trompés, ils ont eu le sentiment de rencontrer un homme qui, malgré les apparences, les dépassait : les docteurs de la Loi, à Jérusalem, sont dans l'émerveillement devant la sagesse des réponses de ce garçon de 12 ans (Luc, 2, 47); Nicodème reconnaît dans le Christ un docteur venu de Dieu, car personne ne peut faire les miracles qu'il fait si Dieu n'est pas avec lui (Jo, 3, 2); les foules sont subjuguées par sa parole : Jamais homme n'a parlé comme cet homme (Jo, 7, 46), et il n'est pas jusqu'à ses ennemis eux-mêmes qui ne se sentent en présence d'un adversaire de taille : Que faire ? Cet homme accomplit beaucoup de prodiges : si nous le laissons faire, tous croiront en lui... » (Jo, 11, 47-48).

En voyant vivre le Christ, quelles conclusions tirer pour notre vie? « Dieu s'est fait homme pour que l'homme devînt Dieu. » (St Athanase) : le Christ, en prenant notre nature humaine, se présente en modèle. Il a marché dans nos voies humaines, il s'est adapté à notre condition d'hommes, il nous a fait connaître les mystères du ciel dans notre langue de la terre : c'est en lui que nous apprendrons la vérité sur nous-mêmes, le vrai sens de notre vie, les movens de parvenir au but,



« Qui es-tu? », demandaient à Jean-Baptiste les Juifs de Jérusalem : que chacun se pose à soi la même question : « qui es-tu ? ». La crèche de Bethléem lui répond : « Le Seigneur m'a dit: Tu es mon Fils: aujourd'hui, je t'ai engendré » (Ps. 2,7). Le mystère de l'Incarnation est essentiellement un mystère filial : cet enfant est le Fils unique de Dieu et le Père, dans sa miséricorde, nous a appelés à devenir aussi fils de Dieu « par le Fils, avec Lui et en Lui ». Trop souvent, le chrétien ignore ce trésor qu'il porte en lui, il ne sait pas, ou ne veut pas voir sa vocation (I Cor, 1, 26), sa vie n'est pas « digne de l'appei qu'il a reçu» (Eph, 4, 1). Si l'on était vraiment convaincu que nous sommes des fils de Dieu, quels changements dans notre vie !

Etre fils, c'est d'abord, vivre avec la pensée que le Christ nous a engagés par sa vie : dés le moment de l'Incarnation, ce n'est pas seulement l'enfant, le jeune homme, l'homme Jésus qui vit sa vie humaine et divine, c'est déjà le « Christ total » qui travaille, qui prie, qui se sacrifie. En Lui, toute l'humanité retrouve les traits qu'elle n'aurait jamais dû perdre, «l'image et ressemblance divine » à laquelle elle avait été créée. Pour un premier dessin d'écolier, un décalque guide la main et le modèle s'en trouve exactement imité : il en est un peu de même pour notre vie de fils de Dieu : le Christ est le modèle à reproduire, chacune de ses actions imprimait déjà en nos âmes un léger trait, que nous devons maintenant retracer en plein, en suivant la ligne inscrite en nous. Dieu nous a choisis pour être des « portraits du Christ », portraits vivants, et tous les détails de notre vie, si monotones soient-ils, n'ont qu'un seul but : nous rendre de plus en plus ressemblants à

Etre fils, c'est aussi vivre comme le Christ a vécu : si chacune des actions du Christ nous a engagés, chacune de nos actions engage aussi le Christ, « Le chrétien devient une continuation de l'humanité déifiée du Christ. La vie chrétienne n'est pas autre chose que la continuation ou l'achèvement en nous de la vie du Christ. Quand nous prions, nous

continuons et complétons la prière du Christ ; quand nous travaillons, nous continuons la vie laborieuse du Christ ; quand nous traitons notre prochain en esprit de charité, nous faisons la charité du Christ. Saint Paul, que veut-il dire d'autre quand il écrit : Je vis non, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ou : J'achève en ma chair ce qui manque aux souffrances du Christ pour son Corps qui est l'Eglise. » (St Jean Eudes). En s'incarnant, le Fils de Dieu a pris toute notre nature, il n'y a rien trouvé d'indigne de lui, rien qu'il ait méprisé, sauf le péché. Il nous apprend ainsi que c'est tout nous-mêmes que nous devons lui rendre, soumettre à son influence : chaque membre de notre corps, chaque faculté de notre âme, chaque action de notre vie, tout, absolument tout, doit être perméable à son action. Etre fils, c'est revivre, chacun à la place où Dieu le met, l'aventure du Christ.

Parmi les sentiments qui animaient le Christ durant sa vie, il en est un sur lequel il faut insister : l'amour de sa Mère. C'est à Elle, à son Fiat, qu'il doit de pouvoir réaliser le plan du salut ; ses traits physiques portaient l'empreinte mariale puisque, du fait de sa conception virginale, l'hérédité jouait tout entière du côté maternel ; c'est Marie qui lui a appris à prier, à faire la volonté de son Père... Et Jésus lui était soumis dans une attitude filiale, reflet de son attitude filiale envers le Père. Ainsi serons-nous fils de Dieu dans la mesure où nous serons fils de Marie. « Les Mages trouvèrent l'enfant avec Marie sa Mère » (Mt, 2, 11) : ils sont inséparables, on ne trouve l'enfant que si l'on trouve la Mère. Le mystère de Noël est filial : il est aussi marial, et nous avons ici l'un des fondements les plus fermes de la dévotion à Marie. Pourquoi aimer la Sainte Vierge? Parce que le Christ l'a aimée et pour sa part et en notre nom : s'il est vrai que c'est le même acte de paternité qui engendre le Fils et nous engendre en Lui, il est également vrai que c'est le même acte de maternité qui fait de Marie la Mère de Jésus et notre Mère. A un chrétien qui n'aime pas la Sainte Vierge il manquera toujours l'un des traits principaux de la physionomie du Christ qu'il doit reproduire en lui.

Etre fils, ce sera prendre en charge tous les autres fils de Dieu, s'en considérer comme responsable. L'œuvre de rédemption accomplie par le Christ est aussi notre affaire : nous oublions trop facilement que le Corps mystique, dont nous sommes membres, est nous oublions trop facilement que le Corps mystique, dont nous sommes membres, est «le prolongement dans le temps de l'Incarnation » : chacun de nous, à sa place propre, suivant sa vocation personnelle, doit contribuer au salut du monde : nous sommes sauvés mais nous devons être sauveurs avec le Christ. Il nous a été donné de devenir fils de Dieu, nous avons à faire entrer les autres dans notre famille. Ce n'est pas chose facile : pour recevoir comme pour donner, il faut s'ouvrir, se déchirer et une déchirure est toujours pénible, mais l'exemple du Christ nous éclaire : le sens de l'Incarnation ne se découver pleinement qu'au Calvaire et, par delà, au tombeau de la Résurrection. Nous disons plusieurs fois par jour l'oraison de l'Angélus « per passionem ejus et crucem ad resurrectionis gloriam perducamur », et l'on traduit : « par les mérites de sa Passion... » ; oui, c'est exact mais c'est bien plus profond et plus exigeant : ce n'est pas seulement nous couvrant des mérites du Christ, comme d'un manteau qui couvre nos misères, que nous parviendrons à la gloire de la résurrection, mais c'est aussi en prenant notre part de la Passion et de la Mort du Christ. Chaque jour, l'Eglise nous enfante, nous rend plus proches de l'idéal ; chaque jour aussi, le chrétien s'enfante lui-même et enfante les autres à la vie divine. Il en coûte parfois : l'enfantement des âmes comme celui des corps se fait dans la souffrance et de cette douleur acceptée et aimée jaillit la joie. Tel est l'idéal proposé dans ce mystère de l'Incarnation: il est tellement déroutant pour notre faiblesse que nous sommes souvent tentés de lui substituer notre idéal de vie chrétienne, bien inférieur à celui que le Christ nous propose mais où nos petits efforts peuvent avoir plus de succès. C'est oublier que Dieu ne regarde pas tant nos succès que nos efforts et surtout notre persévérance dans la lutte. Même les chutes doivent aider à atteindre l'idéal car elles approfondissent l'humilité et sont occasions de « rebondissement vers un plus grand amour » (Guy de Larigaudie). Ayons donc les yeux fixés sur Celui qui est né pour être notre modèle et notre route : dans sa vie terrestre qui commence en ce matin de Noël, il se montre comme la route à suivre en mettant nos pas dans ses pas, il nous révèle les ressources qui sont nôtres si nous savons croire en Lui, nous appuyer sans réserve sur Lui. En marchant comme il a marché nous parviendrons au but pour lequel nous sommes faits : le ciel, où la route de la vie s'achève dans une rencontre de famille : la rencontre des fils avec le Fils. dans l'unité de l'amour.



A l'intérieur du monastère

L'origine d'un pardon breton

La création du pardon de Sainte Philomène à Landévennec, il y a 120 ans

GÉNÉRALEMENT l'origine des pardons bretons se perd dans la nuit des temps.
L'édification d'une chapelle par la dévotion populaire pour honorer un saint personnage leur a donné naissance.

Cependant, de récentes informations et une petite enquête faite sur place nous permettent de faire connaître la date et les circonstances de la création du pardon de sainte Philomène à Landévennec, de même que la personnalité de l'humble paysanne à laquelle on doit cette réalisation.

Le 10 Mars 1792 naissait au village de Keraoul, en Landévennec, de Jean Daniel et d'Anne Torillec, une petite fille qui fut nommée Marie-Jeanne par son parrain Pierre Daniel et sa marraine Marie-Jeanne Le Borvo. Les parents étaient de modestes cultivateurs exploitant une petite ferme en ce village de Keraoul situé entre la route conduisant de Landévennec à l'embranchement du chemin de Térénez, et le bois du Loc'h, à quatre kilomètres environ à l'ouest du bourg. Le village comprend actuellement quatre ou cinq maisons basses, dont celle où vint au monde Marie-Jeanne Daniel, maison présentement transformée en débarras.

Suivant une tradition conservée dans la famille, Marie-Jeanne répétait souvent, dans sa prime jeunesse, qu'elle désirait se faire religieuse et qu'elle aurait donné tout son bien à l'église. Son vœu ne s'accomplit pas. A l'âge de 14 ans, elle fut placée dans une excellente maison à Brest et y resta pendant plusieurs années. Elle prélevait une partie de ses modestes gages pour aider ses parents à élever ses frères et sœurs. Par la suite, on ne sait par quelle circonstance, Marie-Jeanne s'en alla à Paris et y devint cuisinière de la duchesse de Feltre (1).

Marie-Jeanne Daniel se trouvait donc à Paris Jorsone, vare 1825, le culte de sainte.

Marie-Jeanne Daniel se trouvait donc à Paris lorsque, vers 1825, le culte de sainte Philomène se répandit en France, grâce surtout aux Frères de saint Jean de Dieu qui, en quétant pour se procurer des ressources, chantaient la complainte de la petite martyre (2).

⁽¹⁾ La fille du général Clarke, duc de Feltre, avait épousé en 1808 le duc de Montesquinte Petrola. Une de leurs filles épousa le comte de Goyon qui fut attaché militaire en Espagne vers 1830, auprès di son beau-père. Leur fils, Charles-Marie-Michel, né à Chantenay, près de Nantes, en 1844, fut autoris ard décret du 2 juillet 1864, à reprendre le titre de duc de Feltre.

Q. On sait que les reliques de sainte Philomene fuierin decouverles, 10 moit 1805. La date ofference (Rome, le 25 mai 1802, et transférées à Musmano (diocèse de Nola), le 10 août 1805. La date ofference par l'abbé Jean-Marie Le Gall dans son livre « Buez an Den Euruz Jean-Marie Vianne» person Ars », par l'abbé Jean-Marie Le Gall dans son livre « Buez an Den Euruz Jean-Marie Vianne» person Ars », par l'est des les seus de la compartie de l'experience de l'

Ce fut évidemment dans l'entourage de la duchesse de Feltre que Marie-Jeanne eût connaissance de la découverte des restes de sainte Philomène et des miracles qu'elle opérait. Dès lors, ainsi que l'écrit un chroniqueur contemporain, « elle se crut soudain appelée à jouer une mission importante, se voua entièrement à la nouvelle sainte et voulut faire jouir son pays du nouveau culte. En conséquence, ramassant toutes ses économies, elle les consacra à l'obtention et à l'envoi de reliques de la sainte, à la confection de sa statue et à l'érection d'un autel dans l'église paroissiale de Landévennec » (3).

Elle trouva moyen d'intéresser à ses projets Monseigneur de Quélen, archevêque de Paris qui, quoique né dans la capitale, était Breton de race ancienne et illustre, et se plaisait à le proclamer. L'archevêque goûta fort les intentions de son humble compatriote et se fit un devoir de l'aider à les exécuter. Les reliques de la jeune vierge et martyre commençaient à se répandre en France : le curé d'Ars en reçut en 1834 ; le Père de Magalon, le restaurateur des Frères de saint Jean de Dieu, en distribua également à la même époque; Pauline Jaricot, une grande fervente de sainte Philomène, se rendit à son tombeau à Mugnano et obtint d'autres fragments plus importants. Monseigneur de Quélen réussit à son tour à s'en procurer, on ne sait de qui (4); et, se conformant au désir de Marie-Jeanne Daniel, résolut de les envoyer à Landévennec par l'intermédiaire de l'évêque de Quimper. Voici le certificat d'authenticité qui accompagnait l'envoi : « Hyacinthe-Louis de Quélen, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, archevêque de Paris, à tous ceux qui liront les présentes, nous faisons savoir et nous attestons que, pour la plus grande gloire de Dieu et la vénération des saints, nous avons examiné les saintes reliques partie des ossements de sainte Philomène, vierge et martyre, prises au lieu de leur authentique origine. Nous les avons déposées sur un petit morceau de cuivre violet, fixé à une pièce de soie tissée d'or, et après avoir placé le tout dans une capsule d'argent de forme ovale munie de verre à sa partie antérieure et soigneusement fermée sur son autre face nouée de fils de soie rouge, nous l'avons scellé de notre sceau (5). Fait à Paris, sous la signature de notre Vicaire général, sous notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire de l'archevêché, l'an du Seigneur mille huit cent trente-six, le vingt-deux septembre. Signé : Carrière, vic. gén. Par mandement de l'Illustrissime et Révérendissime Archevêque de Paris : Molinier, chanoine, secrétaire. » (Scellé du sceau de cire blanche de Monseigneur de Quélen). Plus bas en note : « Après avoir pris connaissance, nous permettons d'exposer à la vénération des fidèles les saintes reliques de sainte Philomène. Quimper, le 27 août 1837. + J.M., évêque de Quimper ». (6).

Pour renfermer la précieuse relique, le recteur et la fabrique de Landévennec firent,

Pour renfermer la précieuse relique, le recteur et la fabrique de Landévennec firent, semble-t-il, approprier l'un des quatre reliquaires apportés de l'abbaye le 25 octobre 1790, en plus de la boîte d'argent contenant les reliques de saint Guénolé, qui étaient mentionnés dans l'inventaire de l'argenterie et des meubles précieux dressé par la municipalité de Landévennec le 21 mai 1790. Ce reliquaire consiste en un coffret rectangulaire en bois, formé de deux tétraèdres unis par leur sommet, mesurant 26 sur 16 centimètres, dans

(6) Archives paroissiales de Landévennec.



⁽³⁾ Ce chroniqueur anonyme devait être, à notre avis, Aristide Vincent, le propriétaire à cette époque du domaine de l'ancienne abbaye. cf. le journal L'Armoricain, de Brest, 18 août 1838.
(4) Peut-être du P. de Magalon, qu'il devait certainement connaître ; à moins toutefois qu'il ne les eût apportées de Rome, lors du voyage qu'il y fit en 1825.

⁽⁵⁾ Précisons que la capsule d'argent porte au recto et au verso l'effigie de la Médaille Miraculeuse formant l'étui ovale qui contient le tout.

lequel s'emboîte un couvercle façonné de la même manière, portant gravés en relief les mots : STA FILOMENA, V.M. (vierge et martyre). Le reliquaire, accompagné d'une statue réduite de sainte Philomène, est porté en procession par les femmes de la paroisse (7). Parmi les enseignes de l'église de Landévennec figurent une bannière bénite en 1924, portant d'un côté Notre-Dame du Folgoat, et de l'autre sainte Philomène, et une autre bannière plus ancienne montrant d'un côté saint Guénolé et de l'autre sainte Philomène.

CEPENDANT Marie-Jeanne Daniel s'apprêtait à quitter Paris ; mais avant de s'éloigner de la capitale, elle fit confectionner par un sculpteur demeuré inconnu une statue de sa sainte préférée, dont elle voulait faire don à l'église de sa paroisse natale. Cette statue en bois, mesurant environ 1 m. 50 de hauteur, représente une jeune fille vêtue à la romaine, ayant une main posée sur la poitrine, et l'autre à demi étendue, tenant une palme — reproduite à la page précédente (8).

L'ancienne cuisinière se retira d'abord chez des parents au village de Lescuz, en Landévennec, en attendant que la petite maison qu'elle faisait construire dans une dépendance de la ferme paternelle, à Keraoul, fût prête. Elle put s'y installer bientôt, car l'édifice était de petite dimension (9). Elle y amena la statue de sa petite sainte, qui l'avait déjà accompagnée à Lescuz, et dont elle ne voulait pas se séparer avant sa mise en place dans l'église de la paroisse.

Marie-Jeanne avait projeté de faire ériger un autel particulier pour sa statue ; mais, pour des raisons que l'on ignore, on se contenta de la poser dans une niche pratiquée dans le retable de l'autel de saint Jean-Baptiste, où elle se trouve encore. Sainte Philomène avait détrôné le Précurseur! Cependant les deux lettres : S. J. sont restées gravées sur le tabernacle de l'autel, rappelant la première affectation de celui-ci.

Lorsque tous les préparatifs furent terminés, l'évêque de Quimper fixa la fête inau-

gurative de la nouvelle sainte au 19 août 1838 (10). Suivant le chroniqueur dont nous avons parlé plus haut, la cérémonie fut célébrée avec pompe, mais nulle relation ne nous en est parvenue. La dévotion à la nouvelle sainte se développa rapidement dans la région, car la plupart des nouveau-nées reçurent au baptême le prénom de Philomène.

10) A remarquer que le sanctuaire de Landévennec fut le second élevé en France en l'honneur de Philomène, puisque la chapelle construite par le curé d'Ars dans son église ne fut édifiée qu'en Il set également antérieur à la chapelle que Pauline Jaricot fit élever à Lyon en 1838, En 1843, une chapelle fut bâtie sur le territoire de Plourin-Morlaix.

On priait sainte Philomène pour les enfants qui tardaient à marcher, ou qui marchaient mal. On cite également le cas d'une personne de Logonna-Daoulas, atteinte de paralysie, qui, venue en pèlerinage au pardon de Landévennec, fut guérie, et laissa ses

Dous les ans deux bateaux à vapeur amenaient de Brest et des environs une foule de pardonneurs. Cet afflux de turbulents Brestois produisait une grande animation dans le petit bourg, mais aussi quelques désordres contre lesquels le clergé dut réagit à diverses reprises (11).

Le pardon se célébrait autrefois à Landévennec le premier dimanche qui suit l'Assomption; de nos jours on honore sainte Philomène le jour même de la fête patronale de Notre-Dame, le dimanche de l'Assomption.

Marie-Jeanne Daniel était revenue définitivement à Landévennec vers l'âge de 45 ans. Après avoir vécu paisiblement dans sa petite maison de Keraoul-Vian pendant plusieurs années, la vieillesse et les infirmités l'obligèrent à venir s'installer au bourg. Elle y mourut le 18 janvier 1877, à l'âge de 84 ans.

L'aricienne petite paysanne de Keraoul, que la grande ville n'avait pas dépravée, avait su garder, même au contact des heureux de ce monde, la foi de son enfance. Elle sut accomplir, avec sa tenacité toute bretonne, dans son pays natal, ce délicieux Landévennec, dont Wrdisten lui-même avait senti le charme, « lieu si doux où, chaque année, l'implantation d'une autre fleur. la naissance des fleurs est précoce et leur fin tardive », l'implantation d'une autre fleur mystique, le culte de la virginale et sainte victime du cruel Dioclétien.

(11) Les pèlerins ne craignaient nullement le voisinage des loups qui pullulaient dans les bois pro-ches de Landèvennec. Une battue faite par des chasseurs brestois, en septembre 1843, amena la destruc-tion de quatre loups.

Les Cantiques de Sainte Philomène

POUR le premier pardon de sainte Philomène, en 1838, Jean-Pierre-Marie Le Scour, de Hanvec, le futur barde de N.-D. de Rumengol, alors au grand Séminaire de Quimper, composa le « Cantic santes Philomen, Guerc'hes ha Merzerez, pehini so enoret e iliz Landevenec, tost d'a Faou a da Rumengol ». Ce cantique de 19 couplets, d'une médiocre banalité, lui imprimé à Brest à l'imprimerie du journal « L'Océan », puis chez Guilmer à Morlaix. Il a éte réédite par la suite, d'abord par Le Goffie à Lannion, en 1853, à 1 500 exemplaires, ensuite par Blot fils à Quimper. De son côté, Alexandre Lédan, le fécond imprimeur de Morlaix, composa et fit imprimes dans ses atcliers : « Cantic santez Philomen, Guerc'hes ha Merzerez, Embannet santez gant hon dans ses atcliers : « Cantic santez Philomen, Guerc'hes ha Merzerez, Embannet santez gant hon Estimate er guaer a Rom, penn-lec'h eus ar bed ehristen ». Cet autre cantique, de 46 couplets, est plus intéressant que celui de Le Scour : il raconte en détail le martyre de la sainte et décrit la découverte de ses reliques. Nous croyons devoir en reproduire les derniers couplets :

Autrou arc'hescop Paris en deveus approuvet Ma vije bet Relegou Philomen exposet; Ha dre c'hraç Doue, bremâ en hor brô o gueler, A drugarez an Autrou Escop eus Guemper.

D'ar Sul goude Anter-Eost eo fixet ar Pardon En Ilis Landevennec, plaç a zevotion, Unan demeus ar gôssa Ilisou Breiz-Izel, Hac ar muia darempret gant ar Breizis fidel.

Ar voerz-mâ a zo tennet demeus ul levr bian Zo imprimet e Paris, var al levr a Lauzan, Approuvet gant Doctoret, demeus an Itali, Sinet gant Escop Lauzan, hanvet Pier Tobi.

Traduction à peu près littérale de ces cinq couplets :

Monsieur l'Archevêque de Paris a approuvé Que les reliques de Philomène seraient exposées : Par la grâce de Dieu, maintenant dans notre pays on les voit Par la miséricorde de Monsieur l'Evêque de Quimper. Le dimanche après la Mi-Août a été fixé le pardon Dans l'èglise de Landévennec, place de dévotion, Une des plus anciennes églises de Basse-Bretagne, Et la plus fréquentée par les Bretons fidèles. A Guingamp, Tréguier, et autres lieux chrétiens, A été solennisée la fête de Sainte Philomène : Avant longtemps on verra partout en Basse-Bretagne Célébrer la fête de la Sainte avec une dévotion fidèle. Cetebre la fete de la Sainte avec une devotion ndele.

En achevant le cantique, disons de cœur
Avec une âme pénétrée de vraie dévotion :
O grande Sainte Philomène ! Priez pour nous,
Pour que nous allions avec vous devant notre Dieu pour l'adorer.
Cette gwerz a été tirée d'un petit livre
Imprimé à Paris sur un livre de Lausanne,
Approuvé par les Docteurs de l'Italie.
Signé par l'Evêque de Lausanne, nommé Pierre Tobie.

Le fameux barde populaire Yann ar Guen devait à son tour célébrer ce mémorable événement en un poème de 27 couplets de 4 vers, imprimé à Morlaix chez Victor Guilmer, sous le titre : «Recit voar vue santes Philomel» (sic!).

Par la suite parurent à Saint-Brieuc, chez Prud'homme, «Kantik Santez Filomena», de 13 couplets de 4 vers, portant l'Imprimatur de l'évêché, daté du 27 mars 1888, puis un autre cantique : «Da Zantez Philomena», de 17 couplets de 4 vers et diskan de 4 vers, muni de l'Imprimatur en date du 19 juillet 1913.

Enfin, à l'occasion de l'édification de la chapelle de sainte Philomène à Plourin-Morlaix, Charles Le Bras publia dans «L'Echo de Morlaix » du 3 août 1844, un poème intitulé : «Sainte Philomène».

Daniel BERNARD.



Le reliquaire de Sainte Philomène

Histoire du royal monastère de s. Guennolé de landévennec

Par Fr. Noël Mars, 1648

CHAPITRE TROISIEME (suite)

SECTION II

Ce qui s'est passé de mémorable à Landévennec depuis 818 jusque à 1100

Ce qui s'est passé de mémorable à lan
Les religieux de Landévennec ayant
pris la Règle de nostre B.P.S. Benoist
par l'ordonnance de l'Empereur Louis le
Débonnaire furent fort favorisez des roys
et ducs de Bretagne, car après que Noménoé (qui avoit esté mis gouverneur de
la Bretagne par Louis le Débonnaire) y
eut chassé les François et s'en fut rendu
paisible possesseur, il fit construire la
grande église d'aprésent, (excepté la lanterne) et ce en la place d'une autre petite qui estoit au mesme lieu, de laquelle, comme j'ay dict, l'on transporta les
reliques de s. Guénnolé pour mettre dans
la grande, laquelle fut tellement bastie
que l'on fit en sorte que la chapelle du
Roy Grallon fut conservée. Cette église
fut enrichie d'une chasse d'argent par ce
mesme roy, si nous voulons croire le Rd
Père Albert, mais cela ne dura pas longtemps, car, vingt ans après, les Normands
estant descendus dans le Léonnois, environ l'an 877, ils coururent tout le plat
pays.
L'abbaye de Landévennec ne peut es-

viron l'an 877, ils coururent tout le plat pays.

L'abbaye de Landévennec ne peut eschapper leur furie tellement que les religieux de cette abbaye furent contraints (comme les autres religieux de Bretagne) de prendre les reliques de leur père et patron, s. Guénnolé, et de les transférer en France, premièrement au Mans, puis au chasteau du Loir, en fin à S. Lau d'Angers où l'on tient qu'elles sont encore aprésent. Cette translation fut faicte l'an 878, selon le Père Albert Le Grand, en ses Vies de Bretagne, ce qui se confirme par les historiens d'Anjou. Car Joan

Hiret, en ses Antiquitez d'Anjou, dict que Foulque Rochin, conte d'Anjou, preint le chasteau du Loir dans lequel il trouva les thrésors de l'église du Mans; il prit la mâchoire du corps de s. Julien et des os du corps de s. Guingalois et qu'il les mit en sa chapelle du chasteau d'Angers. Le mesme autheur, dans ses Antiquitez, parlant de l'église de S. Lau, dict qu'ils y ont les corps des SS. Coronat, Martial et Guingalois. Bourdigué parlant des reliques qui sont dans les églises d'Anjou dict de mesme. Le mesme autheur, en son Histoire d'Anjou, dict que Foulque ayant pris le chasteau du Loir, voulut voir ce qu'il y avoit dans de petits coffrets et que luy ayant esté refusé la clef, il fit lever les serrures et qu'il trouva la mâchoire de s. Julien, évesque du Mans, et plusieurs os du corps de s. Guingalois (1) et qu'il les colloqua en son église de S. Lau, les son chasteau.

De dire maintenant si tous les religieux sortirent de Lendévennes ou seulement.

édingalois (1) et qu'il les colloqua en son église de S. Lau, les son chasteau.

De dire maintenant si tous les religieux sortirent de Landévennec ou seulement une partie, c'est ce que je n'ay pu scavoir: ma croyance est qu'ils ne quittèrent tous le monastère, mais seulement une partie, comme faisoient les autres religieux. En effect, je remarque que dès l'an 940 ou environ, qu'il y avoit un abbè à Landévennec auquel Alain II, duc de Bretagne, donna toute l'isle de Batz, proche le Croisic, de quoi l'on fit un beau prieuré, comme je diray parlant des prieurés de ce monastère. Par lequel l'on voit que le corps de s. Guénnolé estoit hors de la Bretagne. Environ ce temps le vicomte Dilès donna quantité de biens à Landévennec dans Plomeur, desqueis l'on fit le prieuré de Landuern, à trois lieues de Kemper Corentin, comme je diray en son lieu.

Environ l'an 1070, Justin estant abbé

Environ l'an 1070, Justin estant abbé

(1) Surius dict qu'il fut transféré en Flandre ad mon. S. Petri, in monte Blandino situm, et que cette translat. se fit les calendes d'août.

de Landévennec, fit du consentement de la communauté le prieuré de l'Hospital et ce du bien qu'avoit donné le roy Gral-lon pour les pauvres pèlerins, qui ve-noient en la petite Bretagne, comme je diray cy après. Environ l'an 1100, Alain

IV, surnommé Fergant, donna son ver-ger qu'il avoit contre Chateaulin aux religieux de Landévennec avec ses moulins, pescheries et escluses, comme il pa-roist par la chartre du dict prieuré la-quelle je rapporteray en son lieu.

De la dévotion que l'on a eue de tout temps au monastère de s. Guennolé

De la dévotion que l'on a eue de tou

La saincteté de vie des religieux de

Landévennec a tellement touché toutes
sortes de personnes qu'ils ont tenu à
faveur d'estre unis de prières et de fraternité avec eux. Les évesques de la basse Bretagne, leurs chanoines, les roys et
ducs de Bretagne, les duchesses, les princes et seigneurs, les contes et contesses,
les vicontes et vicontesses, les abbez et
religieux de la province et plusieurs autres estoient escrits dans nostre nécrologe. En particulier, les abbez et religieux
de Kemperllé, ceux de S. Méen, de Gaël,
de S. Mahé fine terre, ceux de S. Melaine de Rennes, de S. Jagu de l'Isle,
ceux de Daoulas proche Landévennec,
de S. Gildas du Ruhis, de S. Sauveur
de Redon, de S. Magloire de Lehon. Les
religieuses de Nostre-Dame de la Joie,
près d'Henbont et ceux du Relec.

Et non seulement ceux de la province

près d'Henbont et ceux du Relec.

Et non seulement ceux de la province estoient unis de prières avec les religieux de Landévennec, mais aussy ceux-ci qui estoient éloignez d'icelle, comme les religieux de S. Germain des Prés à Paris, de S. Jouin sur Marne, au diocèse de Potiers, ceux de S. Martin de Tours, de S. Pierre de Bourgueil, du Mont St-Michel, de S. Nicolas d'Angers, ceux de Vendosme, de Ste Croix de Calamont, diocèse de Potiers, et ceux de S. Florent de Saumur. Pour ce qui est des évesques, je trouve ceux de S. Corenton, ceux de Vannes, de Nantes et de Léon avec leurs chanoines et officiers. Pour les Roys et ducs de Bretagne, je trouve premièrement le roy Grallon nostre fondateur, duquel il est dict:

Objit rez Grazlonus magnus, rex Bri nniae, fundator istius monasterii, ann omini CCCC quinto, et debet anniver rium ejus sollemniter cum cappis cele cari ante sepulchrun ejus quolibet an

Pour le roy Hoel il est dict : idibus

aprilis, obiit Houelus dux Britanniae. Le quel, comme j'ay dict, est surnommé le Grand. Et le 12 des calendes de Mars il est dict: obiit Conanus dux Britanniae. Et le jour de devant les nonnes de juin: obiit Alanus, dux Britanniae, frater noster. Et le 6 des ides d'octobre: obiit Joannes, dux Britanniae. Bref, les roys de France, d'Angleterre, les parents des religieux, et plusieurs autres séculiers de toutes qualitez et de tous sexes, comme prestres, vicaires, soldats et artisans, estoient faiets participants des prières des religieux de Landévennec. Mais il ne faut oublier Roul de Fustaye duquel dict nostre nécrologe: « obiit Radulphus, frater sanctimonialium S. Sulpitii Redon sis et frater noster». Ce Roul estoit religieux benédictin de S. Jouin de Marne en Poitou, lequel, l'an 1117 que décéda son bon amy et condisciple en théologie, le B. Robert d'Abrusiel, prit la charge et conduite des religieuses de S. Sulpice autrement dict de Nostre Dame de Merle (que le duc Alain avoit faict bastir l'an 112) où il vescut fort sainctement comme il paroist par plusieurs chartres du mesme monastère, entre autres celle de Guillaume, évesque de Potiers, laquelle porte qu'il donne «dom Randulpho de Fragreio, sanctissimo viro et religiosissimo, ad opus monialium S. Sulpicii » aprilis, obiit Houelus dux Britanniae. Le

mo, ad opus monialium S. Sulpicii »

Il est fait aussy mention de luy dans le cartulaire de Redon, comme il assista au don que fit Gautier de Lohéac du prieuré de Lohéac à S. Sauveur de Redon, l'an 102. Ce Roul mourut l'an 1129, le 6 d'aoust. Voyla comme en parle nécrologe de S. Sulpice: « Decimo septimo calendas septembris, obit sanctus Radulphus, monachus S. Jovini, servus et pater fratrum et monialium sanctarum abbatiae S. Sulpicii, anno Domini 1129 », tellement que, selon cela, nostre nécrologe auroit manqué qui met sa mort en février.

Pour l'intelligence de cette digression, il faut sçavoir que cette confraternité consistoit premièrement en ce qu'ils participoient aux prières et mortifications des religieux de Landévennec durant leur vie, et après leur mort l'on estoit obligé de faire certaines prières et offrir des messes pour le repos de leurs âmes, ce que l'on a toujours pratiqué dans nos monas-

tères, ce que faisoient aussy ceux avec lesquels on estoit unys. Pour les sécu-liers, en reconnoissance de cette faveur donnoient leurs biens ou bien rendoient donnoient leurs biens ou bent reindouge de signalez services au monastère, et les religieux les rendoient participant de leurs prières, en les faisoient escrire dans le nécrologe de l'abbaye pour en avoir connaissance.

Ce qui s'est passé de mémorable à Landévennec depuls 1100 jusque à 1360

L'an 1236, il y eut lettre de composi-tion entre l'abbé de Landévennec et l'évesque de Cornualile par laquelle l'abbé permettoit de venir une fois l'an en son monastère pour y faire la visite; qu'ils auroient un official commun dans toutes les terres de l'abbaye qui presteroit fidé-lité à l'évesque et à l'abbé. Il y a plu-sieurs autres choses d'importance dans cet acte faict par les évesques de Nan-tes, Vannes et thrésoriers de la mesme église.

cette chartre contient encore plusieurs choses de remarques à ce qu'en dict l'extraict que j'ay veu. Une des choses les plus mémorables que j'ay veues qui soient arrivées à Landévennec est celle que rapporte René Benoist en sa légende, le premier de novembre, à sçavoir l'histoire miraculeuse de nostre Dame du Foll-coat, au fonde la Basse Bretagne, à cinq lieues de la ville de Brest, advenue l'an 1350, laquelle il a tirée de l'abbé de Landévennec, Jean de Saint Goueznou, qui vivoit de ce temps et en a esté témoing oculaire. L'histoire est telle: L'an 1350, du temps d'Urbaim V, florisoit en innocence, simplicité et saincteté de vie un pauvre nommé Salaun, en bas breton, et Salomon, en françois. Estant en son bas âge, ses parents firent l'impossible pour luy faire apprendre les lettres et l'envoyèrent pour cet effect à l'escole où în ep put jamais apprendre que ces deux mots : Ave Maria, lesquels il répétoit souvent trois, quatre, cinq et six fois. Ayant vescu quelque temps proche la ville de Les-neven (ce qui vaut autant dire que cour de Neven), il vint proche Landévennec où il alloit chercher l'aumosne de porte en porte disant ces mots: Ave Maria, y entremeslant un peu

de son bara-guen en disant: « Salaun a debre bara », c'est-à-dire: Salaunn manageroit du pain. Les habitants de Landévennec lui distribuoient du pain, lequel il allait manger en la forêt de Lampiguou, proche une fontaine du costé du midy, esloignée de la ville de Landévennec de demie-lieue de Bretagne et de cinq quarts de lieues de France ou d'Anjou, et là dedans il trempoit son pain qu'il mangeoit ainsy assaisonné.

L'abbé Jean susdict a assuré comme tesmoing de cette histoire que cet innocent n'a mangé d'autres viandes que du pain trempé dans cette fontaine, et que son lict estoit la dure terre, et pour orell-ler une pierre, le tout proche la fontaine sous un arbre tortu. Quand îl estoit transy de froid en hiver, il montoit dans cet arbre, puis prenant le bois ou les branches soupples, se branloit et secouoit si fort qu'il modéroit la rigueur du froid, chantant à plaine teste ces mots : O Maria! Et quand la rigueur de l'hyver estoit trop grande (ce qu'il voyait quand la fontaine fumoit), pour lors il se jettoit dedans jusque aux aisselles. Ceux du pays luy ayant veu faire ces choses souventes fois l'estimèrent fol de se baigner ainsy durant les plus rigoureuses froidures de la saison. Enfin, après avoir mené cette vie un long temps, Nostre Seigneur voulut récompenser ce seins serviteur; après la mort duquel les voisins l'enterrent au mesme lieu où il avoit vescu, proche cette fontaine dessous l'arbre où estoit son lict. Quelque temps après as mort, on vit croistre un très beau lis, sur les feuilles du quel estoient escrits en lettres d'or ces mots : Ave Maria. Le bruit de ce miracle ayant couru par tout le pays circonvoisin, plusieurs personnes de

toute condition y accoururent pour voir cette merveille et fut résolu sur le champ qu'on bastiroit une église en l'honneur de nostre Dame du Foll-coat, en laquelle furent faicts plusieurs miracles. Toutes ces choses sont si véritables que cet abbé en a voulu laisser cet authentique tesmoignage à ce que l'on ne doutast plus, lequel commence ainsy :

Je, **Jean de St Goueznou** abbé du dict lieu de Landévennec, ay esté présent au

Fons es patens quae culpas abluis, omnes sanas et nullum respuis : manum tuam extende mortuis qui sub poenis languent continuis O Maria !

Ce cantique a esté receu universelle-ment de toute l'Eglise, laquelle l'a faict imprimer et mettre à la fin des missels,

Vers vous, 0 Mère, soupirent les morts, désireux de s'arracher à leurs peines pour être admis en votre présence et jouir des joies éternelles, O Marie!

miracle cy dessus, l'ay veu et ouy et si l'ay mis par escrit, à l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, et afin que je puisse mériter d'avoir place de repos éternel avec le simple et pauvre innocent, j'ay composé un cantique en latin pour les trespassez, auquel il y a six fois O Maria! lequel est encore aujourd'hui solennellement chanté en très grande dévotion en nostre royal monastère, et par touts les prieurez qui en dépendent, comme en plusieurs autres lieux, et est tel:

Clavis David quae coelum aperis nunc beata succurre miseris qui tormentis torquentur asperis educ eos de domo carceris, O Maria!

Lex justorum, norma credenti vera salus in te sperantium, pro defunctis sit tibi studium assidue orare Filium, O Maria !

Benedicta per tua merita te rogamus, mortuos suscita, et dimittens eorum debita ad requiem sis semita, O Maria! (2)

et est chanté dans toutes les bonnes vil-les de la France pour le soulagement des âmes destenues en purgatoire.

Clé de David, qui ouvrez le ciel, bienheureuse, secourez les malheureux, qu'affigent d'amers tourments; tirez-les de leur prison, O Marie!

o marie :
vrai salut de ceux qui espèrent en vous,
pour les défunts employez-vous
sans cesse à prier votre Fils,
O Marie !



EN PARCOURANT LES REVUES BRETONNES...

I. — SOUS LE SIGNE DE « L'ACTUALITÉ CELTIQUE »

LES CAHIERS D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE restent dans la ligne de la remarquable étude sur la « *Réalité de l'Art Celtique* », qui, en 1956, inaugura leur nouvelle formule,

L'art celtique se définit face à la civilisation latine, comme une opposition de « l'idéc» » envisagée sous l'aspect essentiel d'une soumission intérieure au réel profond, vis-à-vis de « la forme » entendue au sens d'une figuration extérieure, plus ou moins asservie à un académisme.

A l'origine de la réaction actuelle en faveur de l'art dit « barbare», trop longtemps victime de l'ostracisme latin, on retrouve l'exposition sur « la Pérennité de l'Art Celtique » de 1955 au Musée pédagogique. Mais déjà le regretté Albert Gleizes avait discerné dans cet art si méconnu l'expression d'un comportement spirituel d'une singulière noblesse ; au fait : manifestation de l'esprit de la société celtique, société proprement théologale, art religieux marqué par une discrétion extrême dans l'évocation de la divinité.

Jean Morel, dans son article, sur « l'héritane snirituel des Celtes » ramène à se juste valeure.

crétion extrême dans l'évocation de la divinité.

Jean Morel, dans son article sur «L'héritage spirituel des Celtes» ramène à sa juste valeur de simple similitude la parenté étroite que d'aucuns ont cru découvrir entre cet art abstrait et de l'art moderne non figuratif. Nous sommes en présence de deux conceptions de la vie — et de la mort — complètement différentes. Quoi de commun entre l'insurrection de «l'irréalisme » contre le classicisme et le comportement du Celte, pour qui l'abstraction se justifie par le respect de Dieu? Notre art moderne reste tout subjectif et c'est pour cela que, du contact avec le divin, il ne retire que l'angoisse; nous sommes loin de cette vision objective du mystère de l'Au-delà qui est l'âme de l'art celte, l'âme de toute cette civilisation que César anéantit dans son plein essor; clle aura une tardive et partielle revanche au Moyen-Age, où l'inspiration populaire reprendra le dessus.

Dans le Cahier N° 3 « Lucidité de l'Homme » nous avons apprécié l'analyse de la notion de la personne humaine, telle que le christianisme en a déterminé les éléments. « Notre civilisation de l'individu est une hérésie du christianisme, née d'un monde qui a voulu en évacuer l'esprit, n'en conservant que la forme. » Retenons également cet aphorisme : « la vie est situation dans la totalité. » « Il faut réapprendre au contact des autres civilisations le sens du concret, l'intuition de l'existence et des choses. » Dans la même ligne, il faut méditer les belles pages d'Albert Gleizes sur les « Habitudes intellectuelles ».

Paul Mesplé, à l'occasion de l'Exposition de Toulouse « De l'Art Gaulois à l'Art Français », se devait de souligner ce que l'art roman doit à l'inspiration décorative des Celtes, si nuancée dans son symbolisme.

Le Cahier Nº 6 remet en question la définition de l'histoire créatrice, d'après Jérôme Lannes, écho de Lucien Fèbvre dont nous n'avons pas, présentement, à apprécier la philosophie. L'his-toire humaine « est bien autre chose qu'une froide accumulation de textes, elle considére les faits en tant qu'actes humains, révélant une psychologie, une civilisation, un monde »... « Dans le présent comme dans le passé, l'homme est un incarré… on ne peut faire de lui un être seulement intellectuel, au-dessus des réalités matérielles et sociales. L'histoire plus qu'une science est peut-être une mystique de la cité. »

Pour illustrer leur thèse, les Cahiers d'Histoire et de Folklore renvoient à deux recensions particulièrement opportunes, celle de Claude Galocher sur l'« Art Gaulois», le bel album illustré de la Collection de la Nuit des Temps de la revue «Zodiaque» : « le premier grand ouvrage enfin consacré à notre art ancestral » sous le patronage de Monsieur Albert Varagnae, conservateur du Musée des Antiquités Nationales ; et le « Miracle Irlandais » de Daniel Rops, qui, entre tant d'études de valeur, consacre de belles pages aux réalisations des «capacités chrétiennes » de l'art celte, telles qu'elles purent s'épanouir en Irlande, dans «cette terre où Rome n'avait pas frayé le chemin ».

Enfin nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur la définition, par Monsieur Varagnac, du folklore pris dans son sens le plus étroit. Se référant à son origine religieuse indubitable il l'oppose au concept de civilisation traditionnelle vivante. Il retient comme caractère de différenciation la « désintégration » qui marque toute culture tombée au rang de simple folklore : « Le folklore, ce sont des croyances collectives sans doctrine, des pratiques collectives sans théorie ». On peut se demander si pareille définition ne pourrait pas s'appliquer à certains de nos pardons bretons, en passe de deveneir attractions touristiques, et l'on comprend ces chef de paroisses qui songent à déplacer au printemps ou à l'automne la date de leur pardon traditionnel, pour lui conserver sa signification totale de manifestation d'une foi vivante et sincère, tout autre chose que du « folklore désintégré ».

Il convient de rappeler que le Souverain Pontife a dit publiquement son mot sur les rapports de la religion et du folklore considéré comme instrument de formation humaine. Monsieur l'abbé Yves Le Bihan en a fait état dans une conférence dont le Nº 7 des CAHIERS DU BLEUN-BRUG reproduit de larges extraits : «l'Eglise face au problème culturel ». Le conférencier voit dans la vogue extraordinaire de tout ce qui touche au folklore un des éléments de la réaction vidans la vogue extraordinaire de tout ce qui touche au folklore un des éléments de la réaction vidans la vogue extraordinaire de tout ce qui touche au folklore un des éléments de la réaction vidans la vogue extraordinaire de machiniste.

Le Pape, plus particulièrement en 1953 et en 1955, a jugé sévèrement «l'attitude de ceux qui, lorsqu'ils entendent parler de folklore, pensent à quelque survivance des temps anciens, sans grand intérêt pour la vie d'aujourd'hui... Le folklore n'est pas une survivance curieuse d'un passé révolu, mais une manifestation de la vie culturelle qui reconnaît ce qu'elle doit au passé, tente de le continuer et de l'adapter intelligemment aux situations nouvelles. » Le mépriser serait, pour une nation, un signe de dégénérescence sociale.

L'auteur de la conférence envisage ensuite les rapports entre le folklore et l'Action Catholique, qui, suivant le mot du Cardinal Roques au Bleun-Brug de Landivisiau, « loin de s'exclure l'un l'autre, doivent se comprendre mieux et s'épauler réciproquement en vue du but à atteindre, la rechristianisation de la société. » Là aussi, il s'agit de faire œuvre de réalisme, de s'incarner dans le temps présent par la fidélité au passé.

II - HAGIOGRAPHIE

N OUS devons à « l'Ami du Clergé » du 6 Février 1958, une analyse de l'étude de Gérard Murphy sur Saint Malachie d'Armagh, publiée dans THE MONTH d'octobre 1957.

On ne saurait exagérer l'influence de saint Malachie dans le monachisme irlandais au XIIe siècle : elle fut décisive. Ce fut lui qui y fit prévaloir définitivement la réforme bénédictine romaine. L'Irlande, qui avait abandonné depuis le VIII s'aécle l'étrange tonsure celtique, conservée par Landévennec cent ans plus tard, tenait obstinément à bien d'autres usages d'orthodoxie douteuse, telle cette néfaste institution des abbés laïcs et héréditaires, infrodés à leur clan ; c'est à eux qu'il revenait de désigner le supérieur, maître à son tour de choisir l'évêque de son monastère. Malachie, qui avait fait ses preuves comme abbé de Bangor en même temps qu'évêque de Dorvn réussit à mettre fin à cet abus. L'affaire du pallium, qu'il réclamait pour Armagh en tant que véritable siège primitial d'Irlande, l'amena à Rome. Au cours de ce premier voyage, il fit a connaissance de saint Bernard, qui le recommanda auprès d'Innocent II, dont il devint le légat pour toute l'Irlande. Ce fut l'occasion providentielle d'instaurer dans sa patrie la vie cistercienne ; plus tard il implanta de même la règle des Chanoines Réguliers pour les moines attachés aux églises cathérdrales, selon ce qu'il avait vu à l'abbaye d'Arronnaise dans les Flandres. On sait qu'au moment d'entreprendre un second pêlerinage à Rome, il mourut entre les bras de saint Bernard, qui nous a laissé un panégyrique du saint moine Irlandais.

Monsieur Masseron dans le Miracle Irlandais (Saint Malachie vu par saint Bernard, observe

Monsieur Masseron dans le Miracle Irlandais (Saint Malachie vu par saint Bernard), observe fort justement, à la suite de Dom Gougaud et du R.P. Grosjean, que l'abbé de Clairvaux, pour mieux faire ressortir les éminentes vertus de son personnage, a fortement noirci le tableau de l'état religieux de l'Irlande. Quant à la fameuse prophétie dite de saint Malachie sur la liste des Papes, le silence complet du panégyriste sur ce haut fait suffit à donner la mesure de la crédulité publique qui s'acharne sur ce morceau de choix à chaque vacance du siège de Pierre.

Sur le plan de la vie monastique et de l'hagiographie bretonne, la dernière livraison des MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES C.D.N. offre ample moisson.

Dom Bernard Péan, de l'Abbaye de Timadeuc, à propos des « Origines de l'abbaye Notre-Dame de Bon-Repos » croit pouvoir reviser l'opinion de l'historien cistercien Léopold Janaus-chek qui avait fixé à l'année 1172 la fondation, par Boquen, de Bon-Repos. Dom Péan reprend à son compte l'affirmation, preuves à l'appui, d'érudits bretons comme Geslin de Bourgogne qui proposaient la date de 1184. Dans la chartre de fondation du 23 juin de cette même année 1184, les abbés de Clairvaux et de Savigny (fille de Clairvaux) sont seuls présents, à l'exclusion de ceux de Bégard et de Boquen. Il faut donc attribuer la fondation à l'abbaye de Savigny (au diocèse d'Avranches); c'est elle qui envoya une communauté complète en mai 1184, en suite de la deman-de d'Alain, vicomte de Rohan, du consentement de Constance de Bretagne.

Savigny avait d'ailleurs déjà une fille en Bretagne : La Vieux-Ville, au diocèse de Dol (1137).

Ce n'est que vers 1470 que Notre-Dame de Bon-Repos passera sous la juridiction de l'abbé de Boquen. Pour finir, une chronologie précise des chartes concernant les origines de l'abbaye (1184-1235) et la liste, rectifiée, des premiers abbés. Le tout constituera un solide chapitre du Mémorial de la Bretagne Cistercienne actuellement en cours de préparation.

Nous avions annoncé dans PAX d'octobre 1957, la prochaine publication du travail de Monsieur Léon Dubreuil sur le prieuré Lannionnais de Kermaria-an-draou, membre de l'abbaye Saint-Jacut-de-la-mer. C'est un travail de... bénédictin, aux références nombreuses et suggestives. De cette étude du prieuré, témoin de l'influence des moines de Saint-Jacut sur tous les rivages de De cette étude au XIº siècle, ressort le contraste entre l'importance des débuts et la modeste situal a Domnonée au XIº siècle, ressort le contraste entre l'importance des débuts et la modeste situation à la veille de la Révolution : ce fut le sort commun des monastères bretons, autrefois éléments essentiels de la Bretagne chrétienne, bien déchus de leur utilité sociale et ecclésiale. La fondation de Notre-Dame ou Kermaria-an-draou est à l'origine du culte paroissial à Lannion, au lendemain des invasions normandes. Si le domaine propre concéde au prieuré par les ducs de Bretagne peut paraître assez exigu, son influence et sa juridiction débordaient les environs immédiats de peut paraître assez exigu, son influence et sa juridiction débordaient les environs immédiats de prieur de Kermitron, à Lannmeur. Monsieur Dubreuil esquisse un tableau des redevances féodales prieuré de Kermitron, à Lannmeur. Monsieur Dubreuil esquisse un tableau des redevances féodales prieuré de Kermitron, à Lannmeur. Monsieur Dubreuil esquisse un tableau des redevances féodales qui ne manquent pas de pittoresque; ; tout y passe, du droit d'asile à l'exclusivité de la pêche entre les deux ponts. Quant à la juridiction criminelle, haute, basse et moyenne justice, elle était berigne : où étaient, au fait, les fourches patibulaires? Les moines, comme partout ailleurs, berigne : où étaient, au fait, les fourches patibulaires? Les moines, comme partout ailleurs, les deux moines, cur me partout ailleurs, les fourches patibulaires? Les moines, comme partout ailleurs, les fourches patibulaires? Les moines, comme partout ailleurs, les fourches patibulaires est trop délabré et les a

«La navigation du moine saint Malo », par le chanoine Raison du Cleuziou. L'itinéraire de saint Malo, rapporté par ses biographes du IX° siècle, est moins connu que la célèbre navigation de saint Brendan, qui, sous une forme fantastique, est bel et bien une somme nautique des itinéraires de l'époque, complétée par une expérience vécue.

raires de l'époque, complétée par une expérience vécué.

Monsieur du Cleuziou croit discerner dans la navigation de saint Malo un enseignement symbolique, centré autour du Mystère Pascal. La longue et décevante route vers l'Ile inaccessible qui n'est autre que la Béatitude céleste, la mystérieuse Ima, au sein du dangereux Pays de l'Illusion, la fontaine lumineuse d'où Malo rapporte l'eau du salut et les gemmes précieuses, la triple tentative qui rappelle la descente de Jésus aux Enfers pendant trois jours, enfin, la messe sur la terre tive qui rappelle la descente de Jésus aux Enfers pendant trois jours, enfin, la messe sur la terre mouvante, la fameuse baleine qui tressaille à la Fraction du Pain ; que d'images d'une intense poésie, où notre esprit occidental nourri de discipline cartésienne hésite à reconnaître, baignées poésie, où notre esprit occidental nourri de discipline cartésienne hésite à reconnaître, baignées dans la lumière de l'Àu-delà, les notions très orthodoxes sur le Baptême et l'Eucharistie dans le rayonnement de la Résurrection du Christ! L'est, sous une forme épique, l'éternelle recherche de l'Inconnu, qui fait le fond de l'âme celte éprise d'idéal et de rêve.

Cependant l'équipage est ramené vers un destin plus terrestre et Malo, rappelé aprend qu'il est fait pour devenir un pasteur de peuple, un des bâtisseurs de la chr

C'est dans la même perspective pascale que Monsieur du Cleuziou explique l'épisode, si poètique, de Guénolé et ses compagnons traversant, tels les Hébreux la Mer Rouge, le bras de mer qui sépare Tibidy, l'Île de l'Attente, de la terre paradisiaque de Landévennec, à l'abri des tempétes et de la Mort elle-même. Les points de contact entre la Navigation de saint Malo et la Vie de Saint Guénolé ne manquent pas, en particulier l'allusion à la fontaine aux gemmes brillantes : fau-til leur rechercher une commune inspiration orientale? L'auteur se demande si l'itinéraire de Malo ne serait pas un essai de christianisation d'un donné folklorique ancien. Peut-être aurait-il pu le mettre en rapport avec la Légende du Graal, dont les premiers éléments vont prendre pied en Bretagne avant le XIe siècle. C'est un thème identique, la recherche de la Cité inaccessible qui ne peut être qu'entrevue ici-bas. En attendant l'ultime passage que Perceval le Gallois, ou Galaad, purifié par l'épreuve et fortifié du pain de la droite doctrine, mêne son métier d'homme, de libérateur des consciences. Le « Mystère du Graal » est avant tout un mystère eucharistique, et dans l'énigmatique procession chez le Roi Pêcheur on a pensé retrouver une dramatisation de l'avant-messe grecque.

Sous le titre « Echos hagiographiques d'un Congrès » Monsieur Couffon a réuni quelques observations suggérées par les travaux du Congrès de Cornouaille de la « Société Française d'Archéologie », en 1957. A propos de Locronan, le Président de la « Société d'Emulation » établit que le populaire saint Ronan ne remonte pas au delà du X° siècle, du seul fait que son corps figure en entier dans l'inventaire de 1273 des reliques de la Cathédrale de Quimper; c'est donc qu'il n'avait pas été transporté hors de Bretagne, comme ce fut le cas de toutes les reliques de Cornouaille fuyant les pillards normands, La pittoresque « Vita Ronani » doit avoir pour auteur le rédacteur de la « Vita Corenthini », au XIII° siècle (vers 1236) ; cette dernière est également fort sujette à caution.

Saint Tudy a bien exercé la patience des érudits bretons, mise en déroute par la mention dans cette même « Vita Corenthini » de la bénédiction par le saint évêque de Quimper, dûment délégué par l'archevêque de Tours, des abbés Guénolé et Tudy. Le Chanoine Kerbiriou avait entrevu la solution. Cette interpolation s'explique par les circonstances de la rédaction. Nous sommes au XIII siècle, au lendemain du schisme breton qui dresse la métropole bretonne de Dol contre Tours, et alors que les abbés laics de Loctudy, aussi bien que les moines de Landévennec, prétendaient se libérer totalement de la tutelle de l'évêque de Quimper. Nous savons, d'autre part, que le bon Albert le Grand dans son édifiante Vie des Saints de Bretagne se laisser ainfluencer par les mêmes soucis canoniques. Il ne faut donc pas trop s'inquiéter de cette prétention de rattacher au temps de S. Guénolé un saint Tudy qui lui est postérieur de plusieurs siècles.

Monsieur Louis Massignon nous invite à tourner nos regards vers l'Orient, d'où, une fois de plus, nous vient la lumière. S'inspirant des documents analysés dans la « Revue des Etudes Islamiques », il expose son point de vue sur les origines de la « crypte dolmen des VII Saints Dormants d'Ephèse au Stiffel en Vieux-Marché». Monsieur Couffon, lors du Congrès de 1937 de l'Association Bretonne, avait déjà signalé cet épisode des influences orientales en Bretagne. Le distingué orientaliste, à la suite d'une enquête approfondie, reprend à son compte l'opinion du folkloriste Luzel et de Renan sur l'antiquité de ce site hagiographique (au moins le VIe siècle). Il fait fond sur la Gwerz publiée chez Lédane n 1860 : il n'est pas difficile d'y discerner des remainements d'un texte moyen-breton d'une inspiration très ancienne ; il serait à mettre en parallèle avec le cantique de sainte Thècle, cette autre dévotion orientale de la paroisse limitrophe de Ploubezre.

A Vieux-Marché, la chapelle actuelle remonterait à 1703, mais elle a été « surimposée » à un dolmen qui abrite toujours les statues des Sept saints, auprès, comme à Ephèse, d'une fontaine aux sept sources, d'une disposition originale, visiblement copiée sur celle d'Orient; enfin, toujours comme à Ephèse, il faut noter le voisinage du culte de sainte Madeleine. Comment ne pas remarquer au surplus tout auprès, au Coz-Yaudet, à Lanrivain et, autrefois, à Plouaret comme à Bulat, la dévotion si spéciale des Vierges couchées, autre évocation d'Asie mineure? Enfin in rèst pas sans intérêt de relever que nous sommes près du Coz-Yaudet, escale de la route maritime qui unissait les Celtes à l'Orient. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il y a eu très tôt une « acculturation » celtique de la légende syriaque des VII Dormants à travers la traduction latine due

à Grégoire de Tours (mort en 597). Il n'y a pas si longtemps que l'on a pu produire une attestation sur l'existence au X° siècle en Armorique d'un « site béni des Sept Saints », qui n'a rien de commun avec les sanctuaires, plus tardifs, des Sept Evêques de Bretagne. Nous ne croyons pas trahir la pensée de Monsieur Massignon en suggérant qu'il conviendrait de reviser la carte des Sept Saints Bretons, qui, en certains lieux, ont pu supplanter les Sept Dormants d'Orient ; il leur Sept Saints Bretons, qui, en certains lieux, ont pu supplanter les Sept Dormants d'Orient ; il leur arrivera, d'ailleurs, à leur tour d'être éliminés, au XVIII siècle, par des saints martyrs de Rome, considérés comme plus orthodoxes par un clergé ignorant des traditions bretonnes. Nous pensons au cas des Sept-Saints de Brest dont la chapelle est tout-à-fait en dehors du parcours du Tro-Breiz ; elle dépendait d'ailleurs d'un prieuré fondé par l'abbaye Saint-Mathieu, que ses origines légendaires mettent en relations avec l'Egypte. Faut-il toujours faire fi des traditions locales quand elles ne se présentent pas avec des chartes authentiques à l'appui? L'historien se doit de dégager sous l'affabulation accumulée par une ferveur naïve, le fait originel, irréductible, qui est à la base de toute une évolution.

ANNALES DE BRETAGNE (1^{re} livraison de 1956). Nous retiendrons les « *Divisions territoriales de Basse-Bretagne comparées à celles des contrées celtiques d'Outre-mer.* » Echo de la thèse de Monsieur *Pierre Flatrès*.

thèse de Monsieur Pierre Flairès.

Il faut remarquer d'abord que, sauf pour les sièges épiscopaux de St-Pol, Tréguier, St-Brieuc et Dol, nous n'avons en Bretagne rien de comparable aux nombreuses abbayes-évêchés des lles britanniques, avec leurs zones d'influence dispersées et leurs frontières impréciess. De plus, il britanniques, avec leurs zones d'influence dispersées et leurs frontières impréciess. De plus, il semble que l'institution, plus tardive, de nos paroisses territoriales n'est pas importée du Pays de Galles ou de la Cornouaille anglaise : elles seraient plutôt une imitation de la paroisse rurale franque avec de notables originalités dues à leur peuplement par des immigrés celtes. Mais, d'un autre côté, tandis que nos « plou » ou paroisses primitives, à l'instar des paroisses franques, ont un domaine délimité et bien centré, les églises qui remontent à l'origine monastique plus ancienne des « Lan » occupent assez souvent une situation excentrique avec des enclaves, tout comme en Galles ou au Cornwall. Ceci renouvelle complètement la théorie de Largillière sur les « plou » et les « lan ».

Galles ou au Cornwaii. Cect renduvelle completeurs et les «lan».

Notons également la double acception du mot « treo » qui, dans ces deux contrées, désigne
Notons également la double acception du mot « treo » qui, dans ces deux contrées, désigne
un domaine civil de fondation tribale, sans lien avec l'organisation du culte. En Armorique « treo»
un domaine civil de fondation tribale, sans lien avec la traduire ordinairement par quartier, même si elle
est de même une subdivision de la commune, à traduire ordinairement par quartier, même si elle
est accompagnée, dans bien des cas, par une chapelle de dévotion qui servira à la désigner. Mais
est accompagnée, dans bien des cas, par une chapelle de dévotion qui servira à la désigner. Mais
est accompagnée, dans bien des cas, par une chapelle de dévotion qui servira à la désigner. Mais
tale l'Ancien Régime, vériil ne faut pas confondre cette division rurale avec la trève ecclésiastique de l'Ancien Régime, vériil ne faut pas confondre cette division rurale avec la trève ecclésiastique de l'Ancien Régime, vériil ne faut pas confondre cette division rurale avec la trève ecclésiastique de l'Ancien Régime, vériil ne faut pas confondre cette division rurale avec la trève ecclésiastique de l'Ancien Régime, vériil ne faut pas confondre cette division rurale avec la trève ecclésiastique de l'Ancien Régime, vériil ne faut pas confondre cette division rurale avec la trève ecclésiastique de l'Ancien Régime, vériil ne faut pas confondre cette division rurale avec la trève ecclésiastique de l'Ancien Régime, vériil ne faut pas confondre cette division rurale avec la trève ecclésiastique de l'Ancien Régime, vériil ne faut pas confondre cette division de l'Ancien Régime, vériil ne faut pas confondre cette division de l'Ancien Régime, vériil ne faut pas confondre cette division rurale avec la trève ecclésiastique de l'Ancien Régime, des confondre cette division rurale avec la trève cette de l'Ancien Régime, de l'Ancien Régime, de l'Ancien Régime, de l'Ancien Régime,

D'une façon générale, et ce sera notre conclusion, il appert qu'il est nécessaire de se méfier de l'esprit de système. On sait comment La Borderie, en son temps, renouvela l'étude de nos vieux saints bretons, mais ses affirmations passèrent à l'état de dogmes. Largillière et Loth dévieux saints bretons, mais ses affirmations passèrent à l'état de dogmes. Largillière et Loth demontrèrent le manque de fondement dans la réalité de certains de ses axiomes et il n'y a pas long-montrèrent le manque de fondement dans la réalité de certains de ses axiomes et il n'y a pas long-montrèrent l'répos, dans un travail qui fit l'objet d'une élogieuse recension des Analecta Bollandiana, démontrait que certains lieux-dits, dont la signification agraire paraît évidente, avaient été usurpés par la piété populaire au profit du culte de tel ou tel de nos saints du terroir. Chaque cas d'espèce, dans les plans les plus divers, exige une rigoureuse analyse avant de prétendre figurer comme élément d'une synthèse où l'intuition puisse trouver libre carrière.



LA VIE AU MONASTÈRE

D ANS la vie monastique, plus encore que dans le monde, les grands événements se déroulent très simplement, sans qu'on songe toujours à les peser. Mais cette grandeur se vit dans la

très simplement, sans qu'on songe toujours à les peser. Mais cette grandeur se vit dans la Foi.

Nous eûmes souvent l'occasion, au cours des semaines écoulées, de vérifier cette consigne que nous donnait notre Rme Père Abbé au soir de son installation définitive à Landévennec : c'est comme insensiblement que s'est fait le transfert, que la communauté prenait sa nouvelle figure et ses nouvelles habitudes. Beaucoup de travail, bien sûr — et tout est loin d'être achevé — mais par dessus tout la joie du regroupement familial, de la transformation de ce qui n'était qu'un chantier en lieu « régulier », où s'organisait petit à petit la vie de silence et de prière. Nous devons dire notre grande reconnaissance à la Providence, qui a temu à marquer de son sceau cette étape décisive, nous permettant de laisser Kerbénéat à une famille religieuse très spécialement amie des fils de S. Benoît : grâce aux religieuses du « Bon Sauveur » de Caen, dont les Bretons connaissent bien les maisons de Bégard et de Plougasnou, la prière ne cessera pas en ce lieu consacré depuis 80 ans par la vie monastique, le voisinage de Kerbénéat ne manquera pas de la présence sacredotale qui lui tenait tant à cœur. Il nous faut aussi dire un très grand merci à tous ceux qui nous ont particulièrement manifesté leur dévouement à l'occasion du déménagement et de l'installation, ou pour la préparation de la journée du 7 Septembre : qui dira la quantité de matériel transportée bénévolement, l'aide apportée pour les chargements et déchargements, pour les travaux agricoles qu'on ne pouvait négliger pour autant? Ne nommons que les plus jeunes : Scouts de Rennes, routiers alsaciens, juvénistes monfortains de Ponchâteau, ainsi que les scouts brestois et le groupe de grands séminaristes venus assurer le service d'ordre et les divers services pour l'inauguration.

Tous, connus ou inconnus, ont droit à notre prière reconnaissante.

Et c'est tout le diocèse qu'il faudrait citer, puisque, sur l'initiative de Monsei-

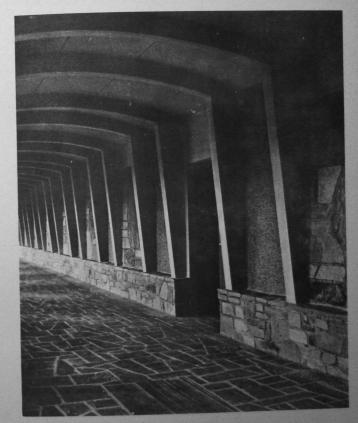
Et c'est tout le diocèse qu'il faudrait citer, puisque, sur l'initiative de Monseigneur, et grâce au dévouement du clergé et des dames d'Action Catholique, chaque paroisse voulut avoir sa "Journée de Landévennec", par la diffusion d'un journal tiré à cette occasion et relatif à la renaissance du Monastère. Comment s'étonner alors, que sa bénédiction ait été une vraie fête de famille ?

N OTRE dernière chronique s'arrêtait à l'installation dans les nouveaux bâtiments, le 13 Mai, de la première partie de la communauté : l'histoire des mois de Juillet et d'Août comporte essentiellement l'achèvement du transfert. Néanmoins, celui-ci devait être mis sous le patronage spécial de N.-D. Rassemblée une dernière fois à Kerbénéat, toute la communauté, après avoir souhaité la fête du P. Abbé, prenait, un peu avant l'aube du 23 Juin, la route du Fojors, selon une tradition, qui se prolongera, sans doute, à Rumengol dans les années à venir. Pour ce dernière pèlerinage, et en raison de la proximité de la fête du P. Abbé, une solennité particulière s'imposait : après les messes privées, nous chantions, en toute intimité, une messe pontificale, suivie de l'habituel chant du «Suscipe » de notre profession.

Le 2 Juillet, le T.R.P. Dom Alexis Presse, Abbé de Boquen, fêtait ses noces d'or sacerdotales, auxquelles notre P. Abbé représentait la communauté.

Si l'hôtellerie de Landévennec est encore pratiquement fermée pendant tout l'été, celle de Kerbénéat reçoit ses derniers retraitants : l'un de ceux-ci, le R.P. Join-Lambert, de l'Oratoire, fait profiter la communauté des souvenirs et des vues qu'il a rapportés de Terre Sainte.

Le 16 juillet, Dom Grégoire fête, dans l'intimité, le 25° anniversaire de l'Ordination sacerdotale qu'il reçut à Saint-Brieuc. Déjà quelques professeurs, rendus libres par la fin de l'année scolaire, avaient pu rejoindre Landévennec, où toute main d'œuvre était chaleureusement acceptée, les travaux d'aménagement se doublant de œux de la ferme. Mais le premier déplacement de masse eut lieu le 22 : tout le noviciait venait prendre possession de son domaine, et fut aussitôt affecté aux travaux de finition du cloître : pendant que certains préparaient le travail des maçons chargés de faire les enduits définitifs, d'autres apportaient et taillaient les ardoises du dallage, sans oublier les innombrables nettoyages.



Le cloître de l'abbaye

DERNIÈRE solennité à Kerbénéat pour la radiodiffusion de la messe du 3 Août. Ce devait être la dernière grand'messe monastique dans notre église car, dans la semaine, s'effectuait la plus grosse partie du déménagement, chaque convoi était accompagné par deux ou trois religieux, qui aidaient au déchargement avant de rejoindre leur nouvelle cellule, puis, tout simplement, leur place au cheur et au réfectoire. C'est ainsi que, jour après jour, la communauté de Landévennec prit sa physionomie, bien semblable à celle de Kerbenéat, mais comme éclairce d'une lumière nouvelle. Le point névralgique de ce transfert fut le 9 Août : notre Père Abbé venant nous rejoindre, pour s'installer définitivement, Landévennec devenait vraiment la maison principale. La chapelle, où venaient d'être installées, un peu primitivement, les stalles, était inaugurée le soir même, et notre P. Abbé y chantait pour la première fois la messe le jour de la S. Laurent. Moralement, l'installation pouvait être considérée comme achevée le 15 Août, avec la consécration à N. D. et la reprise de l'observance régulière : messe conventuelle quotidienne chantée, office de nuit. Seul, un petit noyau reste pour quelques semaines à Kerbénet, en attendant le fermier et le jardinier qu'y installent nos remplaçantes. Par la suite, il faudra y refaire quelques ségiurs, car la bibliothèque et la menuiserie sont encore là-bas, ainsi que certains ateliers. Il fallut ce déménagement pour se rendre compte que, malgré les apparences, le monastère est déjà bien petit : si chacun a sa cellule, et si le réfectoire provisoire (dans le futur scriptorium) est suffisant — à condition que les hôtes ne soient pas trop nombreux — le chœur est très exigu, et il sera difficile d'assurer le déroulement normal des offices ponificaux ; la place des fidèles est également assez réduite. Enfin, ce sont de nombreux ateliers ou débarrar qui manquent ; mais tout finit par trouver une place et, petit à petit, l'ordre et la propreté tentent de s'installer.

A côté des travaux de la ferme, il fallut penser de façon plus instante à la préparation de la bénédiction solennelle : une des tâches les plus urgentes fut d'aménager le chemin d'accès : le tracteur dut faire de nombreux voyages à la grève pour l'approvisionnement en pierres, tandis que religieux et ouvriers des Ponts et Chaussées préparaient le terrain devant le rouleau compresseur. C'est aussi à ce moment que furent faits les fondations et le soubassement de nos futurs ateliers, dont les visiteurs du 7 Septembre purent deviner le plan.

E 19 Août, les diverses « routes » du mouvement international « Pax Christi » sillonnaient la Bretagne, sous le patronage de nos vieux saints, et se dirigeaient vers le Folgoët, où devait avoir lieu le rassemblement final. La route « S. Guénolé » se devait de passer à Landévennec : après l'accueil par la population, qui participa en grand nombre au pelerinage vers le « petit » Folgoët de Landévennec, les routiers étaient accueillis au monastère, visitant le musée et priant dans les ruines, après une évocation de la vie monastique et de l'histoire de Landévennec.

Dans le prolongement de la journée du 7 Septembre, se déroulait au Monastère le Chapitre provincial, réunissant pour une semaine les Abbés et délégués de chacune de nos maisons. Les Capitulants, assistés de quelques membres de la communauté, avaient auparavant pris part au pardon du 8 Septembre au Folgoët, mis sous le signe de la liturgie monastique et de la renaissance de Landévennec.

Le 2 Octobre, nos frères de l'Abbaye de Tournay avaient la joie de procéder à la consécration de leur église abbatiale, à laquelle notre P. Abbé put aller représenter Landévennec, de même qu'il assitera le 13 Novembre à la bénédiction du nouvel Abbé de N.-D. de Melleray, Dom Colomban, ancien Prieur de Briquebec, et participera à Paris, au Congrès des Supérieurs majeurs, marqué par une réunion de tous les Abbés français, bénédictins et cisterciens, réunion qui permit de constater la communauté de vues de toutes nos familles monastiques.

Le 16 Octobre, installation à Brest, au quartier du Landais, d'une communauté de Servantes des Pauvres, oblates bénédictines, se dévouant principalement au service à domicile des malades pauvres. Leur premier dimanche fut consacré à un pélerinage à Landévennec.

Le regroupement définitif de la communauté s'étant achevé le 15 Octobre, notre premier souci était de prendre un bon départ : ce fut le sens de la retraite annuelle, que nous prêcha le R.P. Dom Emmanuel de Miscault, Abbé de Timadeuc, qui nous encouragea à mener une vie en consonance avec notre vocable : « Bénédictins », bénis de Dieu, en union avec le Béni du Père.

Le jour de la fête du Christ-Roi, notre P. Abbé procéda à la bénédiction et à l'érection du Chemin de Croix : les stations sont marquées par de modestes croix, utilisées par nos anciens dans leur exil de Caêr Maria, au Pays de Galles.

Nos deux militaires furent libérés juste à temps pour cette retraite, à laquelle put également assister notre nouveau postulant. La vie pouvait reprendre aussitôt après, sous sa forme normale, avec la nouvelle répartition des emplois et la reprise des cours, nos étudiants en théologie s'étant jusque-là contentés de travail personnel. Le travail d'installation fut repris à un rythme plus calme, mais sans chômer: nettoyages, peintures, efforts pour se mettre à l'abri des courants d'air, sans oublier le ramassage des pommes et la fabrication du cidre. L'effort le plus spectaculaire se portait sur les ateliers. Pendant que des menuisiers posaient la charpente et qu'une de quipe de Peres mettait au point les plans des ateliers et du transformateur, une autre équipe s'attaquait à la fabrication de parpaings, et put fournir une bonne partie de ceux qui nous sont nécessaires. Actuellement les murs sont en train de monter, le matériau pour la toiture est sur place.

D ANS la ligne des conférences qui doivent avoir lieu régulièrement, M. le Chanoine Blons, directeur des œuvres, et M. l'Abbé Boussard, sont venus nous présenter les résultats de la grande enquête sociologique menée depuis un an dans le diocèse, sous la direction de M. le Chanoine Boulard : une forêt de cartes, de courbes, de statistiques, que les conferenciers savent faire vivre, pour nous présenter l'état religieux du diocèse, et nous inviter à soutenir de notre prière l'action pastorale du clergé. D'autres causeries nous furent faites sur la Bonne Presse, les Missions de Malaisie, et celles des Pères Blancs en Haute-Volta ; autant d'occasions de maintenir notre cœur à l'unisson de celui de l'Eglise.

En la fête de l'Immaculée Conception, bénédiction solennelle de la Vierge du Cloître, dûe au ciseau de Claude Gruer. Mère du silence et de la paix monastiques, Elle préside à la «Station » qui précède l'office, recueillant ses enfants et les rassemblant dans l'unité pour un digne « Opus Dei ».

La visite des Ruines et du Musée durant l'hiver a lieu seulment :

les jeudis et samedis de 15 à 17 heures. les dimanches de 15 à 18 heures.

On nous prie d'insérer :

la meilleure part

Ces deux films parlants, en couleurs, 16 mm., réalisés avec talent par Edoua. MOLINARO, montrent les activités des Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Die inclient les spectateurs à se pencher avec amour sur le monde des souffrants et illustres à merveille la sublime parole de Saint Jean : « Dieu est charité ».

gens, peut les obtenir gratuitement en sein seur : « Dieu est charue ».

Quiconque désire projeter ces films, qui conviennent particulièrement aux jeunes gens, peut les obtenir gratuitement en écrivant au LIEN HOSPITALIER, 223, rue Lecourbe, PARIS (15º), ou par téléphone (LEC 55-36). Durée de projection : respectivement 27 et 40 minutes. Ils sont fournis avec un texte de présentation et accompagnés, sur demande, de brochures, dépliants, etc... Prière d'indiquer le nombre approximatif de grachitation.

BIBLIOGRAPHIE

Monseigneur Soubigou : SAINT PAUL, GUIDE DE PENSÉE ET DE VIE. (Lethielleux, 1957).

(Lethielleux, 1957).

Nous devons remercier Monseigneur Soubigou de livrer au public français le texte des Conférences qu'il a données au Brésil.

12 conférences font ressortir les grandes lignes de la théologie et de la spiritualité pauliniennes. Il ne s'agit pas d'un cours d'exégèse, ni de théologie, ni même de spiritualité. Le cœur d'un prêtre qui a beaucoup travaillé saint Paul, qui plus encore l'a longuement médité, livre à d'autres prêtres la clef de ses méditations.

Car ce petit livre est une clef. Une clef n'est utile que si l'on s'en sert pour ouvrir. A parcourir ces quelque 170 pages qui sont un tissu de renvois aux Epîtres, le lecteur peut avoir l'impression d'un schéma assez aride.

Mais qu'il se donne la peine de reprendre les Conférences une à une, comme guides de méditations en effet, qu'il ait la patience, le sérieux de retrouver dans le texte des Epîtres chacune des péricopes auxquelles renvoie l'auteur : il sera bien payé de son effort. Non seulement il retrouver al l'essentiel de ce qu'a dit saint Paul, l'architecture de sa synthèse, — « le mystere du Christ » — « l'entrée dans l'Eglise », — « la vie chrétienne », — « l'eschatologie », — mais il aura nourri sa pensée et sa vie intérieure d'une doctrine si forte qu'il ne pourra plus s'en passer. Il préférera doute aux longs commentaires ces citations intelligemment groupées qui le mettent en contact direct avec « le témoignage » de saint Paul, tout en concentrant les lumières éparses de son enseignement autour des thèmes les plus familiers.

L'Abbé Francis Hermans: « RUYSBROECK L'ADMIRABLE ». (Collection « Textes pour l'Histoire Sacrée », dirigée par Daniel Rops — Arthème Fayard,

«Le procès stupide de l'orthodoxie de Ruysbroeck traine encore obscurément dans bien des intelligences catholiques », constate l'Abbé Hermans, non sans quelque mélancolie. Cette réflexion suffit-elle à expliquer pourquoi Ruysbroeck l'Admirable est, en France, si peu connu du public cultivé, tant ecclésiastique que laique? Un visiteur Apostolique, il y a quelques années, se plaignait de n'avoir trouvé dans la bibliothèque de l'un des plus importants Séminaires de France que la traduction d'Ernest Hello, de 1869... non découpée! On a tout lieu de craindre que la traduction des Pères Bénédictins de Wisques, parue chez Vromant, à Bruxelles, n'ait pas connu un sort plus heureux.

Et cependant, Daniel Rops, dans la préface du présent volume, ne craint pas d'affirmer de Ruysbroeck que « son action fut décisive... Thomas a Kempis ne se comprendrait pas si l'ermite de la forêt de Soignes n'avait existé et enseigné. Et le plus extraordinaire témoignage up l'âme de ce siècle ait donné, l'inépuisable « Imitation de Jésus-Christ », ne serait pas tel que nous le possédons, si, dans son humble ermitage de la Vallée Verte, l'ancien paysan de Ruysbroeck n'avait vècu en Dieu ».

Pour rendre à un tel Maître de vie spirituelle l'audience qu'il mérite, l'Abbé Francis Hermans ne pouvait pas mieux s'y prendre. Dans la collection « Textes pour l'Histoire sacrée », il « a mis à brosser le portrait de son compatriote et à faire un choix parmi ses textes, autant de compétence que de ferveur communicative. » Le sérieux de l'étude historique et critique, la judicieuse présentation de chaque texte, la sympathie qui anime les commentaires font de ce volume une véritable « apologie » et, au dire de bons juges, l'un des meilleurs parmì les excellents travaux de cette collection.

Roland Cluny: SUR LES PAS DE NOTRE-DAME.

(Editions Témoignage chrétien).

En cette année du centenaire de Lourdes, Roland Cluny, que l'on a pu appeler « le globetrotter du Christ », nous entraîne « sur les pas de Notre-Dame ». Liesse, les Trois-Epis, le Puy, la Salette, la Garde, les Saintes-Maries, Lourdes, le Folgoët, Pontmain, Chartres, tel est l'itineraire sacré qu'il nous propose. Il nous le fait parcourir en artiste et en croyant.

L'originalité de cet ouvrage est qu'il ne se présente pas seulement comme un guide documenté, mais aussi comme une étude humaine et émouvante par la trame psychologique qui le parcourt de bout en bout. En effet, les différentes étapes « sur les pas de Notre-Dame » sont autant de relais où, la grâce aidant, la lumière se fait progressivement dans le cœur de Benoît et de Thérèse, le jeune couple athée qui accompagne Roland Cluny dans sa randonnée.

Mais cette affabulation ne constitue que l'un des aspects de ce livre. Pour ceux que peut émouvoir le mystère marial, « sur les pas de Notre-Dame » reste avant tout une œuvre fervente composée à la gloire de la Mère du Christ.

André Tanguy, Avocat à la Cour d'Appel de Paris : LE DESTIN FRANÇAIS DE L'ARMORI-

QUE. (1 500 francs. Chez l'auteur : 106, Boulevard de Courcelles, Paris 17e).

QUE.

(I 500 francs. Chez l'auteur : 106, Boulevard de Courcelles, Paris 17°).

Cet ouvrage de plus de 400 pages, au titre assez énigmatique, ne peut manquer d'attirer l'attention et ne laissera pas son lecteur indifférent. Dans un style vigoureux, qui ne craint pas la polémique, avec quelques chapitres schématisés d'allure plus didactique, l'auteur produit tout une philosophie de l'histoire de la Bretagne, en l'annexant au destin français, dans la ligne logique de leur commune pénétration par le droit public romain. Il nous semble que l'on pourrait discerner, dans le cas présent, quelque chose d'analogue à l'expansion du droit privé français, sous la forme du Code Napoléon, à travers toute l'Europe et au-delà, jusque parmi les nations les moins favorables à l'e impérialisme français.

La thèse nous paraît solidement établie : les faits sont indiscutables et leur synthèse est impressionnante. Nous ne chicanerons l'auteur que sur des points de détails. Par exemple au sujet de l'« Exode des Bretons », tel que le raconte saint Gildas (mais quel Gildas ?), Il faut sans doute se méfier de certaines sources nagiographiques — et l'auteur a peut-être manqué de discrétion sur cette matière, en d'autres cas, mais tenu compte des exagérations poétiques du chroniqueur l'égendaire, pourquoi ne pas admettre avec lui que l'invasion saxonne, qui devait provoquer l'exode, fut tout autre chose que « semi-pacifique »? Il suffit d'évoquer la façon dont les bretons restés dans l'île réagirent contre les tentatives de réconciliation avec leurs occupants devenus restés dans l'île réagirent contre les tentatives de réconciliation avec leurs occupants devenus restés dans l'île réagirent contre les tentatives de réconciliation avec leurs occupants devenus restés dans l'île réagirent contre les tentatives de réconciliation avec leurs occupants devenus restés dans l'île réagirent contre les tentatives de réconciliation avec leurs occupants devenus restés dans l'île réagirent contre les tentatives de réconciliation avec leurs occupants dev

graphie de saint Guénolé, « le Patriarche des Moines bretons ».

Enfin, personnellement nous aurions aimé que l'auteur insistât sur la néfaste commende dont le rôle nous parait capital dans la vassalisation du haut clergé breton, évêques et abbés, au profit de la France, sauf de très honorables exceptions, parfois inattendues. Nous noterons d'aileurs qu'il ne faut pas trop en vouloir à la Rome pontificale, héritière des Césars, d'avoir misé sur l'emprise du «Roi très chrétien» en Armorique ; la tragique aventure de la Narbonnaise, qui au début du XIII° siècle, mal défendue contre l'hérésie par un gouvernement local sans stabilité, finit par sombrer dans le désastre de la guerre des Albigeois, justifie quelque peu l'attitude du clergé breton, sujet de ce chapitre central de la «Troisième Lyonnaise contre les Ducs de Bretagne ».

On appréciera de même les formaties de la marce les formaties de la contre les des la contre les formaties de la contre les des la contre les formaties de la contre les des la cont

gne ».

On appréciera de même les fortes pages sur l'implantation du droit romain en Armorique,
en face de la carence des institutions celtiques ; la querelle typique des archevêchés de Dol et de
en face de la carence des institutions celtiques ; la querelle typique des archevêchés de Dol et de
Tours, ce « schisme breton » qui fixa le sort de l'« Eglise Bretonne » ; le long débat de l'hommage
des ducs de Bretagne au roi, et surtout les étapes de la suppression des libertés bretonnes,
dépit de la foi jurée ; l'affaire de La Chalotais, où le Parlement finit par triompher de l'autorité
ecentrale ; il ne s'apercevait pas que, vingt ans à l'avance, frappant mortellement le prestige
de centrale ; il ne s'apercevait pas que, vingt ans à l'avance, frappant mortellement le prestige
la dynastie régnante, il préparait l'avénement de la Révolution française où sombrèrent, sans
rémission, avec bien d'antiques institutions, les libertés bretonnes : faut-il dire, que, en l'occurence, c'est la Bretagne qui a dicté à la France son destin ?

CONSIGNES AUX MILITANTS. — Collection «les Enseignements Pontificaux» par les Moines de Solesmes, chez Desclées.

tion « les Enseignements Pontificaux » par les Moines de Soleimes, chez Desclees.

Dans ce recueil de près de 300 pages de textes de Pie XII pour 50 de tables diverses, il serait vain de rechercher surtout un ensemble de recettes toute faites pour l'action directe : ce serait l'occasion de recevoir une pertinente lecon de sagesse chrètienne. La disposition des textes, telle que le ramène d'abord d'abbe losque solidentait aux origines de l'action de l'action

d'un maniement facile, qui mériterait de devenir le « Vade-mecum » de tout apôtre soucieux de s'employer utilement au salut de ses frères, dans la droite ligne des consignes de l'Eglise, maîtresse d'efficacité.

CHANTS A NOTRE-DAME. — 6 Chants fran-çais sur les « Cantus Mariales » de Dom Pothier, Abbaye de Saint-Wandrille, 220 fr.

cats sur les « Cantus Mariales » de Den Pothier, Abbaye de Saint-Wandrille, 220 fr. « J'aime cette œuvre gracieuse et forte» écrit S. E. le Cardinal Gerlier dans la préface de ce petir recueil. La langue de ces vingt chants est, en effet, alerte et virile, pleine de noblesse et de poésse, porteuse d'une doctrine thologique ferme. Pourquoi, cependant ette réminiscence des les Vierse : « Le vol des anges dans l'azur Emporte au ciel ton corps très pur » ? Le rythme verbal, malgré la difficulté de l'adaptation de paroles françaises s' ajuste heureusement au rythme musical des cantilenes latines; et il y a à cela grand mérite, d'autant que les valeurs de la notation grégorieme ont été premis de suggerer à l'auteur de reviser la lourde cadence des couplets de la « Prière à l'Immaculée) » Bien des exécutants souhaiteraient, d'autre part, être guidés dans leur lecture par l'adionction de signes rythmiques. Plus sistement dés vincers, mais encore, cà et là, des cris très humains ».

Jean Gimpel: LES BATISSEURS DE CATHÉDRALES. (Collections Microcosme, série du « Temps qui court », nº 11 — Editions du Seuil).

(Collections Microcosme, série du « Temps qui court », n° 11 — Editions du Seuil).

Les collections « Microcosme », aux Editions du Seuil, n'ont plus besoin d'être présentées, ni recommandées. Elles sont maintenant dans toutes les bibliothèques, parmi les ouvrages de bonne vulgarisation.

Le volume II de la série du « Temps qui court » est de Jean Gimpel, sur les « bâtisseurs de cathédrales ». Si l'on peut se permettre d'employer sans scrupule un qualificatif bien usé, nous dirions volontiers que c'est un livre « sympathique ».

D'abord, il est bien présenté. L'impression est agréable. Les photos, nombreuses et précises, soulignées d'une brève explication, suggèrent les rapprochements les plus heureux à travers l'histoire et les évolutions de l'art. Des « repères chronologiques » et une « orientation bibliographique » facilitent les recherches de ceux qui voudraient en savoir davantage.

Puis, Jean Gimpel écrit avec beaucoup de simplicité. Aucune recherche d'aucun effet. Visiblement, il connaît son sujet et il en parle avec amour. D'abord, on feuillette le petit volume strande attention, et puis, très vite, on se prend à suivre avec intérêt la leçon familière. Dans cette histoire encore mal explorée de la croisade des cathédrales, le guide inspire confiance par l'étendue de son information et la mesure de ses jugements.

Nous ne sommes pas tenus de prendre à notre compte toutes les conclusions de Jean Gimpel; ce sont affaires à débattre entre spécialistes. Mais nous pouvons promettre à ceux qui le liront une vraie détente, reposante et instructive.

LES AMIS DE LANDÉVENNEC

MEMBRES DONATEURS

Marquis Vasselot de Règné. Mile Simone de Kergunic, St-Derrien. Mile Marie-Anne Lammer, Paris.

MEMBRES FONDATEURS

Mme Vve Caroff-Le Guen, St-Renan,
Mile Marie Dresen, Cléden-Cap-Sizun,
Vicomte de Lesquen, Versailles,
Mme Marie Bodolee, Langolen,
M. Mahé, Lannion.

MEMBRES PROTECTEURS
Capitaine Jean-Claude Laboria, Neuily-/-Sei-

ne. Mme François Riou, née Quéau, St-Sauveur. Messieurs Gourmelon, Landerneau.

MEMBRES BIENFAITEURS

MEMBRES BIENFAITEURS

M. Louis Laurent, Kerfeunteun.

M. Robert Allemand, Telle (Belfort).
Dr et Mme Belbéoc'h, Rennes.
M. Léon Dubreuil, la Clarté-Ploumanac'h.
M. Léon Dubreuil, la Clarté-Ploumanac'h.
Mme Durtelle de St-Sauveur, Rennes.
M. et Mme J.-B. Herry, St-Sauveur.
Dr Kervan, Maisons-Laffite.
M. Laloy, Le Plessis-Robinson (Seine).
M. l'abbé Jean Léal, Quimper.
M. Jean Lebreton, Plouaret.
M. G. de Montremy, Tananarive.
Mile Mailloux, Paramé.
M. Philippon, Meudon.

Mme Guivarc'h, St-Pol-de-Léon, sœur de notre Père Luc, M. Ernest Marbœuf (Beaufrère de notre Père Placide à Cachan (Seine), — M. le chanoine Jean Le Poupon, Quimper. — M. le Chanoine J.-M. Frigent, Keraudren. — M. l'abbé Yees Le Roux, à Lanarvily. — M. l'abbé Le Le Chanoine J.-M. Prigent, Keraudren. — M. l'abbé Yees Le Roux, à Lanarvily. — M. l'abbé Le Le Chanoine J.-M. Prigent, Keraudren. — M. l'abbé Le Stang Brest. A le Chanoine Le Guellee, à la Trappe de N.-D. de Bricquebec. — Mme Conel Guil-Olivier. Le Bline. — Mille Francine Billant. — Mile Quentrie, Crozon. — We vonel Guil-Olivier. — Mille Francine Billant. — Mile Quentrie, Crozon. — Pierre Loriant, Keraugher Le Chanoine De Marches Mes Called Landévennec. — Mme Ver Revouatron, Landévennec. — Mme Pougoulm. — M. Jean-Marie Plougand. — M. Plouvien. — Mile Anne-Marie Caroff, Plougoulm. — M. Jean-Marie Plougand. — Me Vre Kerouanton, Landévennec. — Mme Mathieu B. M. Toequer, Douarneez. — Mme Conan, St-Pierre. — M. le Mahly, St-Pierre-Brest. — M. Toequer, Douarneez. — Mile Morvan, Le Faou. — M. l'Abbé Milin, Bourg-Blanc. — M. le chanoine Le Roux, Cléder.

Amis de Landévennec à titre Posthume : PROTECTEURS Docteur Courceux, Paris — M. et Mme Vve Gourmelon, Landerneau. — M. l'abbé Jean-Louis Seznec, Kerfeunteun.

Pour renouveler son abonnement utiliser la formule de chèque incluse dans ce numéro

On peut porter au même compte postal dons et honoraires de messes, en ayant soin de préciser l'objet du versement, même au cas où une lettre suit.

Toute autre correspondance concernant la Revue doit être adressée à :

Rédaction de la Revue PAX Abbaye de Landévennec

Nous accepterions avec reconnaissance des numéros de PAX, JANVIER 1958 (N° 33).

Il nous reste encore des exemplaires du NUMÉRO SPÉCIAL relatant l'inauguration de l'Abbaye — 150 Frs.

